



Canadian Food  
Inspection Agency

Agence canadienne  
d'inspection des aliments

# ***Recherche sur l'opinion publique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour le secteur d'activité des plantes 2023 à 2024***

## **Rapport final Préparé à l'intention de l'Agence canadienne d'inspection des aliments**

Fournisseur : Environics Research

Numéro du contrat : CW2340888

Valeur du contrat : 126 390,50 \$

Date d'attribution des services : 8 décembre 2023

Date de livraison : 28 mars 2024

Numéro d'enregistrement : 101-23

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments par courriel à l'adresse [information@inspection.gc.ca](mailto:information@inspection.gc.ca)

**This report is also available in English.**

**Canada**

## **ACIA – Recherche de 2024 sur l’opinion publique pour le secteur de la protection des végétaux – Rapport final**

Préparé à l’intention de l’Agence canadienne d’inspection des aliments par Environics Research

Fournisseur : Environics Research

Mars 2024

Ce rapport de recherche sur l’opinion publique présente les résultats d’une étude qualitative et quantitative réalisée par Environics Research pour le compte de l’Agence canadienne d’inspection des aliments. L’étude a pris la forme d’un sondage en ligne auprès de n = 1 026 personnes résidant au Canada, d’un sondage téléphonique auprès de n = 300 représentants et représentantes d’entreprises du secteur des végétaux, ainsi que d’une série de 20 entrevues en profondeur menées en ligne ou au téléphone auprès de producteurs et productrices de pommes de terre de partout au Canada, en ciblant particulièrement ceux de l’Île-du-Prince-Édouard. Le sondage téléphonique auprès de représentants d’entreprise s’est déroulé du 15 au 29 février 2024, tandis que le sondage en ligne auprès de la population générale a eu lieu du 11 au 20 mars 2024. Les entrevues en profondeur ont quant à elles été menées du 12 février au 26 mars 2024.

### **Permission de reproduire**

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l’autorisation écrite de l’Agence canadienne d’inspection des aliments. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec l’ACIA par courriel à l’adresse : [information@inspection.gc.ca](mailto:information@inspection.gc.ca)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Services publics et de l’Approvisionnement du Canada, 2024

N° de catalogue : A104-631/2-2024F-PDF

ISBN 978-0-660-70121-9

This publication is also available in English under the title *CFIA Public Opinion Research for the Plant Business Line 2023 to 2024*.

PDF :

N° de catalogue : A104-631/2-2024E-PDF

ISBN 978-0-660-70120-2

# Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>1</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>i</b>
A. Contexte et objectifs .....	i
Méthodologie .....	i
Valeur du contrat .....	ii
Principales constatations.....	ii
Énoncé de neutralité politique et coordonnées.....	v
<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>I. Constatations détaillées – sondage auprès d’entreprises du secteur des végétaux</b> .....	<b>9</b>
A. Enjeux et risques pour la santé des végétaux .....	9
B. L’Agence canadienne d’inspection des aliments.....	14
C. La galle verruqueuse de la pomme de terre .....	24
<b>II. Constatations détaillées – entrevues individuelles qualitatives</b> .....	<b>25</b>
A. Les enjeux.....	25
B. L’Île-du-Prince-Édouard et la galle verruqueuse de la pomme de terre .....	25
C. À l’extérieur de l’Île-du-Prince-Édouard.....	26
D. Communications et mobilisation – toutes les provinces .....	26
E. Affiche à l’intention des travailleurs agricoles .....	27
<b>II. Constatations détaillées – sondage auprès de la population canadienne</b> .....	<b>28</b>
A. Opinions de l’ACIA.....	28
B. Protection des végétaux.....	34
<b>Annexe A : Méthodologie du sondage auprès de l’industrie</b> .....	<b>49</b>
<b>Annexe B : Méthodologie de la phase qualitative</b> .....	<b>54</b>
<b>Annexe C : Méthodologie du sondage auprès de la population générale</b> .....	<b>56</b>
<b>Annexe D : Questionnaire du sondage auprès des entreprises du secteur des végétaux</b> .....	<b>62</b>
<b>Annexe E : Guide de discussion pour les entrevues individuelles</b> .....	<b>71</b>
<b>Annexe F : Questionnaire du sondage auprès de la population générale</b> .....	<b>75</b>

## Résumé

### A. Contexte et objectifs

En tant qu'entité fédérale responsable d'assurer la salubrité des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux dans l'intérêt de la santé et du bien-être des Canadiens et Canadiennes, de l'environnement et de l'économie, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) cherche à optimiser l'incidence de ses communications avec les entreprises canadiennes et la population générale en ce qui a trait aux enjeux, aux pratiques exemplaires et à la réglementation se rapportant à la protection des végétaux. Les objectifs globaux du secteur de la protection des végétaux en matière de communication sont les suivants :

1. **Sensibiliser la population** à l'importance de promouvoir la protection des végétaux.
2. **Inciter à agir** par des communications pragmatiques.
3. **Gagner et conserver la confiance du public** dans l'ACIA en mettant en évidence le rôle de celle-ci dans la protection des ressources du Canada.
4. **Collaborer avec l'industrie.**

Pour faire le suivi de ses progrès vers l'atteinte de ces objectifs, l'ACIA a retenu les services d'Environics Research afin de mener une étude auprès de la population canadienne et d'entreprises réglementées du secteur des végétaux dans le but de mieux comprendre les perceptions et la confiance à l'égard de l'ACIA, de déterminer le niveau de connaissance des consommateurs et de l'industrie au sujet de divers enjeux liés à la protection des végétaux, y compris les espèces envahissantes, et de cerner les préoccupations et les besoins en matière d'information des professionnels de l'industrie et des consommateurs en ce qui concerne la réglementation, la prestation de services et l'exploitation.

### Méthodologie

La recherche s'est déroulée en trois volets :

1. **Un sondage auprès de l'industrie.** Le sondage auprès de l'industrie, d'une durée de 10 minutes, a été mené au téléphone du 15 au 29 février 2024 auprès de 300 représentants et représentantes d'entreprises du secteur des végétaux réglementées par l'ACIA. Les entreprises concernées ont été ciblées à partir des codes du SCIAN, et l'échantillon provenait de listes d'entreprises.
2. **Une série d'entrevues individuelles qualitatives auprès de représentants et représentantes d'entreprises canadiennes de l'industrie de la pomme de terre.** Le volet qualitatif du projet de recherche consistait en N = 20 entrevues individuelles en profondeur auprès de représentants et représentantes d'entreprises de production et de transformation de pommes de terre ciblées à partir de listes accessibles au public. Les entrevues ont été menées du 12 février au 26 mars 2024.
3. **Un sondage auprès du grand public.** Un sondage en ligne auprès de la population a été mené du 11 au 20 mars 2024 à partir d'un échantillon représentatif de 1 026 Canadiens et Canadiennes adultes (de 18 ans et plus), sélectionnés à partir d'un panel en ligne. Des quotas ont été fixés en fonction de l'âge, du genre et de la région, et l'échantillon définitif a été pondéré de façon à refléter la répartition de la population canadienne.

La méthodologie utilisée pour chaque volet est décrite de façon plus détaillée aux annexes A, B et C du présent rapport.

Limites : L'étude qualitative jette un regard sur la diversité des opinions présentes au sein d'une population, plutôt que sur la pondération de ces opinions, ce que mesurerait un sondage quantitatif. Les résultats d'une recherche de ce type doivent être considérés comme des indications, mais ils ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble de la population.

Puisque les sondages par panel en ligne ne font pas appel à des échantillons probabilistes tirés au hasard, il est impossible de calculer une estimation formelle de l'erreur d'échantillonnage pour le sondage auprès de la population. De tels sondages peuvent tout de même être utilisés auprès de la population générale, pour autant qu'ils soient conçus adéquatement et qu'ils fassent appel à un panel bien géré comptant un grand nombre de personnes.

Le sondage téléphonique auprès d'entreprises a fait appel à une liste d'environ 10 000 entreprises admissibles, sélectionnées au hasard à partir d'un total d'environ 17 000 entrées disponibles. Les entreprises de la liste ont été jointes au hasard de façon à obtenir un échantillon définitif de 300 sondages remplis. La marge d'erreur pour cet échantillon est de plus ou moins 6 %, 19 fois sur 20.

## Valeur du contrat

La valeur de ce contrat s'élève à 126 390,50 \$ (TVH incluse).

## Principales constatations

### *Principales constatations – sondage auprès d'entreprises*

- **Les entreprises réglementées du secteur des végétaux sont soucieuses des enjeux liés à la protection des végétaux.** La prise en charge des risques pour la santé des végétaux constituait une priorité élevée pour une majorité (59 %). Les représentants et représentantes de ces entreprises ont dit chercher régulièrement de l'information à ce sujet (65 % le font au moins sur une base mensuelle), le plus souvent sur Internet, mais aussi auprès de conseillers de confiance au sein de leur réseau, comme des collègues, des associations de l'industrie, des agronomes, des entreprises de semences et des fournisseurs de pesticides, ce qui concorde avec les constatations tirées des entrevues qualitatives.
- **Au sein des entreprises du secteur des végétaux, six personnes sur dix trouvaient très ou plutôt claires leurs responsabilités liées à la réglementation fédérale.** Sept personnes sur dix ont dit être très ou plutôt à l'aise de gérer les responsabilités liées à la réglementation fédérale en matière de protection des végétaux qui se rapportent à leurs activités.
- **Le niveau de familiarité des entreprises du secteur des végétaux avec l'ACIA et la confiance qu'elles accordent à l'organisme sont modérées.** Une majorité a dit bien connaître les activités de l'ACIA (56 %), et les gens qui avaient au moins une connaissance minimale de l'organisme lui faisaient généralement confiance pour ce qui est de prendre les bonnes décisions (62 %).
- **Environ la moitié des représentants et représentantes d'entreprises se souvenaient d'avoir reçu de l'information de la part de l'ACIA au cours de la dernière année, le plus souvent par courriel.** Parmi eux, une majorité était satisfaite (17 %) ou neutre (36 %) à propos des communications reçues en général de l'ACIA et jugeait leur fréquence adéquate (65 %). Les membres de ce groupe trouvaient aussi en général les communications claires (77 %) et utiles (81 %), même si, dans les deux cas, peu de gens étaient entièrement satisfaits; il y a donc des progrès à faire à cet égard.

- **Le courriel était de loin le moyen préféré pour recevoir les futures communications de l'ACIA (64 %)**, la poste arrivant en deuxième place (25 %). Très peu de gens souhaitaient recevoir des communications de l'ACIA sur les médias sociaux ou par l'intermédiaire du portail Mon ACIA (1 % pour chaque moyen de communication). Au moment du sondage, le portail Mon ACIA était peu connu (24 %) et utilisé (14 %). Le niveau de préparation en vue du passage de l'ACIA au numérique variait; un peu plus de quatre personnes sur dix estimaient que leur entreprise était prête à ce que l'ACIA passe à un système de rapport et d'inspection numérique ou électronique, tandis qu'une sur trois a indiqué que son entreprise était en voie de l'être.
- **En général, les entreprises de plus grande taille avaient tendance à mieux se retrouver dans le système, comparativement à celles de petite taille.** Les représentants et représentantes de grandes entreprises (comptant plus de 50 employés) comprenaient plus clairement leurs responsabilités liées à la réglementation fédérale et étaient plus à l'aise de gérer celles-ci. Ils connaissaient aussi mieux l'ACIA, se souvenaient davantage des dernières communications reçues, utilisaient plus souvent le portail Mon ACIA et étaient mieux préparés au passage au numérique.

### *Principales constatations – entrevues qualitatives auprès d'entreprises de l'industrie de la pomme de terre*

Les entrevues individuelles auprès de producteurs et productrices de pommes de terre avaient pour but d'explorer plus en profondeur les sujets abordés dans le sondage quantitatif.

- **Les résultats ont révélé des divergences d'opinions quant à la situation de la galle verruqueuse de la pomme de terre, selon la proximité et les conséquences. Les producteurs et productrices de l'Île-du-Prince-Édouard, qui ont été directement touchés par la fermeture de la frontière, se sont montrés très critiques de la décision initiale de l'ACIA concernant la galle verruqueuse** et des conséquences immédiates et de grande portée que cela a entraîné. Ils avaient ainsi totalement perdu confiance dans le processus décisionnel de l'ACIA. Ils avaient bien l'impression que l'ACIA s'était efforcée d'améliorer ses communications et ses relations avec les producteurs au cours des six mois précédents, mais ne se sont pas prononcés à savoir si de tels efforts étaient suffisants.
- **À l'extérieur de l'Île-du-Prince-Édouard (soit en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec), les producteurs et productrices n'avaient pas porté autant d'attention à la galle verruqueuse de la pomme de terre**, mais ils s'entendaient en général pour dire que l'ACIA avait bien géré la situation, puisque la maladie ne s'était pas propagée au-delà de l'Île-du-Prince-Édouard. Ils ont reconnu la difficulté de la situation pour la province, et ont parfois parlé de leur expérience du nématode à kyste de la pomme de terre ayant touché l'industrie de l'Alberta vers la fin des années 2000. Sans cette source de tensions, les producteurs et productrices de l'extérieur de l'Île-du-Prince-Édouard étaient raisonnablement satisfaits des relations actuelles avec l'ACIA. Les préoccupations étaient en général centrées sur la nécessité de réaliser des gains d'efficacité et d'accroître l'automatisation afin de réduire les formalités administratives.
- **Dans toutes les provinces, les producteurs et productrices de pommes de terre ont dit se fier à un réseau de confiance pour obtenir de l'information sur la santé des végétaux**, dont leur association provinciale ainsi que des spécialistes, comme des agronomes, des fournisseurs de semences et de pesticides et d'autres producteurs. Le site de l'ACIA ne constituait pas pour eux une référence où trouver de tels renseignements. Toutefois, dans l'ensemble des provinces, les producteurs ont dit entretenir de bonnes relations avec les inspecteurs et leur représentant local de l'ACIA, et être à l'aise de les consulter lorsqu'ils ont des questions. Ils ont tout de même relevé certaines préoccupations quant à la réduction du personnel au sein de l'ACIA.

- **Dans l'ensemble, les producteurs et productrices de l'extérieur de l'Île-du-Prince-Édouard ne souhaitent pas de changement majeur dans la façon dont l'ACIA communique avec eux. À l'Île-du-Prince-Édouard, en revanche, on souhaitait que des changements soient apportés sur le plan des décisions de haut niveau, et non dans les communications courantes.** Les producteurs étaient d'avis que l'ACIA pourrait favoriser le dialogue en se montrant présente, en étant authentique dans ses demandes de commentaires, en démontrant qu'elle prend en considération les rétroactions reçues et en défendant plus efficacement l'industrie canadienne auprès de ses partenaires commerciaux.

#### *Principales constatations – sondage auprès de la population canadienne*

- **Les Canadiens et Canadiennes ne s'intéressaient pas aux enjeux liés à la protection des végétaux : ils n'avaient qu'une connaissance limitée des principales espèces envahissantes et peu d'entre eux cherchaient activement de l'information sur la santé des végétaux.** Des neuf espèces envahissantes présentées, les mieux connues étaient le scarabée japonais (29 %), l'agrile du frêne (25 %) et le longicorne asiatique (21 %); 12 % des gens connaissaient la galle verruqueuse de la pomme de terre. Moins d'une personne sur dix avait entendu parler des autres espèces envahissantes, des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (7 %) ou de l'approche « Une seule santé » (3 %). Moins de deux Canadiens et Canadiennes sur dix ont dit chercher régulièrement de l'information sur la santé des végétaux (soit plus d'une fois par année), et un sur quatre estimait bien connaître les activités qui peuvent prévenir ou causer la propagation d'espèces envahissantes.
- **L'ACIA est peu connue de la population.** Seulement 5 % des gens ont été en mesure de nommer l'ACIA comme organisme qui se consacre à la protection des végétaux, tandis que 16 % connaissaient bien les activités de l'ACIA et 15 % se souvenaient d'avoir récemment entendu parler de l'organisme.
- **La population fait confiance à l'ACIA.** Les deux tiers des Canadiens et Canadiennes qui connaissaient au moins quelque peu l'ACIA ont convenu que l'organisme diffuse des avis crédibles (65 %) et qu'il veille à l'intérêt de la population (64 %). Ceux qui connaissaient le mieux l'ACIA l'ont décrit le plus souvent comme étant « scientifique » (50 %) et « informative » (48 %), à partir d'une liste de mots fournie. Ainsi, même si les gens connaissaient peu le mandat de l'organisme, l'Agence canadienne d'inspection des aliments semblait bénéficier de la confiance globale de la population dans le gouvernement.
- **Des nombreux groupes d'intérêt de l'ACIA, les agriculteurs et les jardiniers se sont révélés les mieux informés des enjeux liés à la protection des végétaux et les plus intéressés par le sujet.** Les agriculteurs et les jardiniers<sup>1</sup> étaient parmi ceux qui connaissaient le mieux plusieurs des espèces envahissantes présentées, y compris le scarabée japonais (47 %), l'agrile du frêne (39 %) et le longicorne asiatique (33 %), et étaient plus au courant des activités pouvant prévenir ou causer leur propagation (38 %). Les adeptes de camping, de séjours en chalet, de randonnée et de plein air, de même que les passionnés et passionnées de biologie, d'écologie et de la nature se sont aussi dégagés comme ayant une relativement bonne connaissance de nombreux enjeux liés à la protection des végétaux.
- **La galle verruqueuse de la pomme de terre est une importante source de préoccupations pour l'ACIA, mais peu de gens (12 %) en avaient entendu parler, et ceux dont c'était le cas étaient rarement au courant que sa prise en charge relève du gouvernement fédéral (57 %).**
- **Pour rejoindre efficacement la population canadienne, l'ACIA devrait continuer à faire appel à une variété de médias traditionnels et en ligne.** Les Canadiens et Canadiennes qui cherchent activement de

---

<sup>1</sup> Les groupes d'intérêt particulier de l'ACIA ont été regroupés par thème à l'étape du dépouillement des données de façon à assurer un échantillon suffisant pour permettre l'analyse.

l'information sur la protection des végétaux ont dit se tourner le plus souvent vers Internet et Google; seule une personne sur trois fait appel aux médias sociaux, le plus souvent Facebook et Instagram. Cependant, ceux et celles qui avaient récemment entendu parler de l'ACIA se souvenaient le plus souvent d'avoir vu l'information dans les médias traditionnels, comme les journaux, la télévision et la radio (57 %), suivis de sites Web (33 %) et des médias sociaux (26 %), encore une fois, principalement Facebook et Instagram.

## Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieure d'Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la Politique sur les communications et l'image de marque et la Directive sur la gestion des communications. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Sarah Roberton  
Vice-présidente principale, Affaires générales et publiques  
Environics Research Group  
[Sarah.Roberton@environics.ca](mailto:Sarah.Roberton@environics.ca)

**Fournisseur :** Environics Research Group

Numéro de contrat de TPSGC : CW2340888

Date du contrat initial : 8 décembre 2023

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments par courriel à l'adresse : [information@inspection.gc.ca](mailto:information@inspection.gc.ca)



## Introduction

Environics Research (Environics) a le plaisir de présenter à l'Agence canadienne d'inspection des aliments le présent rapport, qui contient les constatations tirées de deux sondages quantitatifs et de vingt entrevues qualitatives en profondeur dans le cadre de la recherche de 2024 sur l'opinion publique pour le secteur de la protection des végétaux.

### **Objectifs**

Cette étude vise à permettre de mieux comprendre les perceptions et la confiance à l'égard de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, de déterminer le niveau de connaissance de l'ACIA et des enjeux liés à la protection des végétaux et de cerner les préoccupations et les besoins en matière d'information des entreprises réglementées du secteur des végétaux et de la population canadienne. Le projet de recherche s'est déroulé en trois volets : un sondage téléphonique auprès de représentants et représentantes d'entreprises canadiennes réglementées du secteur des végétaux, un sondage en ligne auprès de la population générale et une série de 20 entrevues en profondeur auprès de producteurs et de transformateurs canadiens de pommes de terre. Les objectifs de chaque volet sont présentés ci-dessous :

#### **Premier volet – sondage auprès de l'industrie :**

- Faire le suivi de la réputation de l'ACIA auprès des entreprises réglementées du secteur des végétaux et de la confiance que celles-ci accordent à l'organisme.
- Recueillir des données sur d'autres caractéristiques de marque qui permettent à l'ACIA de gérer et d'améliorer son identité de marque, en particulier en ce qui concerne la protection des végétaux et les espèces envahissantes.
- Analyser les variables qui influencent la connaissance de l'ACIA et la confiance à son égard.
- Mesurer la façon dont les intervenants évaluent les services de l'ACIA.
- Évaluer la satisfaction à l'égard des stratégies et des outils de communication actuels, et déterminer les modes de communication préférés.
- Recueillir des renseignements démographiques permettant d'examiner les résultats selon l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus).
- Mesurer les connaissances, la compréhension et les comportements se rapportant à la prévention des espèces envahissantes.
- Mesurer l'incidence et l'efficacité perçues des interventions de l'ACIA dans la lutte contre les espèces envahissantes, en particulier la prise en charge de la galle verruqueuse de la pomme de terre à l'Île-du-Prince-Édouard.

#### **Deuxième volet – sondage auprès du grand public :**

- Faire le suivi de la réputation de l'ACIA et de la confiance à son endroit pour ce qui est de préserver la santé des végétaux, de limiter la propagation des espèces envahissantes et de protéger l'environnement.
- Comprendre le niveau de familiarité des consommateurs avec l'ACIA et son mandat, en particulier son rôle dans la protection des végétaux et de la santé humaine (y compris les biosolides).
- Recueillir des données sur d'autres caractéristiques de marque qui permettent à l'ACIA de gérer et de développer son identité de marque dans le secteur de la protection des végétaux.

- Déterminer quels segments de la population sont les plus réceptifs aux messages de l'ACIA et quelles sont leurs préférences en matière de communication, en mettant particulièrement l'accent sur le site Web et les plateformes de médias sociaux.
- Mieux comprendre les éléments qui font connaître et comprendre le message sur les dangers liés au déplacement du bois de chauffage et d'autres enjeux, comme le scarabée japonais, l'agrile du frêne, le fulgore tacheté et la galle verruqueuse de la pomme de terre.
- Mieux comprendre les intentions des Canadiens et Canadiennes en matière de voyage durant les mois d'hiver et leurs connaissances se rapportant à la prévention des espèces envahissantes et à la protection des végétaux du pays.

### Troisième volet – étude qualitative auprès d'entreprises de l'industrie de la pomme de terre :

- Évaluer l'efficacité de messages clés et d'approches créatives potentielles.
- Discuter de la satisfaction à l'égard des outils de communication actuels et des stratégies préférées.
- Discuter de la connaissance de l'ACIA, des relations avec l'organisme et de la confiance à son endroit, de même que de la satisfaction à l'égard des services actuels de l'ACIA.
- Discuter des perceptions de la prise en charge initiale et actuelle par l'ACIA d'enjeux tels que la galle verruqueuse de la pomme de terre à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les renseignements recueillis dans le cadre du projet de recherche permettront d'orienter l'élaboration de politiques et de programmes et aideront l'ACIA dans la création de ressources et de campagnes de communication visant à faire la promotion de la conformité.

### *À propos du rapport*

Le présent rapport commence par un résumé exposant les principales constatations et conclusions des sondages quantitatifs et des entrevues individuelles, suivi d'une analyse détaillée des résultats. Les annexes A, B et C décrivent en détail les méthodologies utilisées pour les sondages et les entrevues. Les questionnaires se trouvent aux annexes D et F, tandis que le guide de discussion pour les entrevues individuelles se trouve à l'annexe E.

Les résultats sont présentés sous forme de tableau, en plus d'être analysés en fonction de sous-groupes démographiques. Dans le sondage auprès du grand public, ces sous-groupes sont principalement divisés par région, âge, genre et appartenance à des groupes d'intérêt particulier de l'ACIA basés sur les passe-temps et champs d'intérêt, comme l'agriculture, le camping et les voyages (la liste complète et la répartition des groupes d'intérêt se trouvent à l'annexe C). Dans le sondage auprès des entreprises, l'analyse par sous-groupe est réalisée en fonction de la région, de l'âge de l'entreprise, du type d'activités (déterminé par le code du SCIAN) et du nombre d'employés. Dans certains cas, d'autres sous-groupes ont été inclus dans l'analyse, lorsque pertinents, afin de clarifier les résultats.

Les résultats quantitatifs sont basés sur l'échantillon total, à moins d'indication contraire. Dans le présent rapport, les résultats sont exprimés en pourcentages, à moins d'avis contraire. Il est possible que la somme des résultats ne soit pas égale à 100 % en raison de l'arrondissement des nombres ou de réponses multiples.

Un document distinct renferme un ensemble de tableaux croisés présentant les résultats obtenus à toutes les questions du sondage, en fonction de sous-groupes. Dans l'analyse détaillée, chacun de ces tableaux est associé à une question du sondage.

Les différences dignes de mention entre les sous-groupes sont relevées en fonction des résultats du test statistique Z avec une probabilité de 95 % pour la comparaison des pourcentages et en fonction des résultats du

test bilatéral T avec une probabilité de 95 % pour la comparaison des moyennes. Les comparaisons reposent sur les différences entre les sous-groupes exclusifs, et non sur les différences par rapport au total ou à des groupes qui se chevauchent.

Au moment d'interpréter les résultats, il convient de noter que, puisque les répondants et répondantes au sondage en ligne auprès du grand public ont été recrutés à partir d'un panel à participation volontaire, l'échantillon est non probabiliste et aucune marge d'erreur ne peut être calculée. Pour le sondage téléphonique auprès de l'industrie, une liste d'entreprises, ciblées par les codes du SCIAN pertinents, a été achetée et utilisée comme base d'échantillonnage. La marge d'erreur pour un échantillon de 300 est de plus ou moins 6 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Elle est plus élevée au sein des sous-groupes, par exemple en fonction de la région.

Il convient de noter que l'étude qualitative jette un regard sur la diversité des opinions présentes au sein d'une population, plutôt que sur la pondération de ces opinions, ce que mesurerait un sondage quantitatif. Les résultats d'une recherche de ce type doivent être considérés comme des indications, mais ils ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble des entreprises canadiennes de l'industrie de la pomme de terre.

# I. Constatations détaillées – sondage auprès d'entreprises du secteur des végétaux

## A. Enjeux et risques pour la santé des végétaux

### 1. Les priorités des entreprises

La prise en charge des risques pour la santé des végétaux constituait une priorité élevée pour six entreprises du secteur des végétaux sur dix, devant les autres enjeux.

Les répondants et répondantes devaient indiquer le niveau de priorité d'une liste d'enjeux pour leur entreprise, et la prise en charge des risques pour la santé des végétaux était le plus souvent considérée comme une priorité élevée (59 %), suivie de la gestion de la confiance du public et de la réputation de l'entreprise (50 %). Tous les autres enjeux ont été considérés comme une priorité élevée par moins de la moitié des entreprises.

#### Priorité des enjeux

Q3 <i>En ce qui concerne les deux dernières années, veuillez me dire si chacun de ces éléments a été considéré comme une priorité élevée, moyenne ou faible pour votre entreprise.</i>	Priorité élevée	Priorité moyenne	Priorité faible	Je ne sais pas/pas de réponse
Aborder les risques pour la santé des végétaux (p. ex., organismes nuisibles et maladies)	59 %	25 %	15 %	1 %
Gérer la confiance du public et la réputation de l'entreprise	50 %	30 %	19 %	2 %
Aborder les questions de main-d'œuvre, notamment l'embauche, la capacité et le maintien en poste	43 %	28 %	27 %	2 %
Gérer les questions de réglementation	40 %	38 %	19 %	4 %
Implanter des solutions technologiques ou innovantes	39 %	43 %	17 %	2 %
Stimuler la croissance de l'entreprise en cherchant de nouveaux clients et marchés	39 %	31 %	28 %	3 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes (n = 300)

Les entreprises de moyenne et de grande taille avaient tendance à accorder une plus grande priorité à la majorité des enjeux présentés, comparativement aux petites entreprises. C'était le cas de la prise en charge des risques pour la santé des végétaux, qui constituait une priorité élevée pour les deux tiers (68 %) des entreprises de 10 employés ou plus, mais pour la moitié (52 %) de celles comptant moins de 10 employés. Les questions de main-d'œuvre constituaient une priorité particulièrement élevée pour les entreprises de 50 employés ou plus (77 %). La gestion de la confiance du public faisait toutefois exception, étant considérée tout autant une priorité par les entreprises de toutes tailles.

## 2. Clarté des responsabilités en matière de réglementation fédérale

Six répondants et répondantes sur dix trouvaient au moins plutôt claires les responsabilités des entreprises réglementées du secteur des végétaux en matière de réglementation fédérale.

Il y a des progrès à faire pour ce qui est de la clarté des responsabilités des entreprises réglementées du secteur des végétaux en matière de réglementation fédérale. En effet, un faible pourcentage des gens (15 %) trouvaient ces responsabilités très claires. Les autres trouvaient qu'elles étaient plutôt claires (46 %) ou qu'elles manquaient de clarté (37 %).

### Clarté des responsabilités en matière de réglementation

<b>Q4. À votre avis, dans quelle mesure les responsabilités de nature réglementaire sont-elles claires en ce qui concerne les entreprises du secteur des végétaux sous réglementation fédérale?</b>	<b>Total (n = 300)</b>
Pas du tout claires	10 %
Pas très claires	27 %
Plutôt claires	46 %
Très claires	15 %
Je ne sais pas/pas de réponse	2 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes.

L'impression que les responsabilités en matière de réglementation n'étaient pas très ou pas du tout claires était plus répandue au sein des groupes suivants :

- Les entreprises des Prairies (47 %).
- Les plus petites entreprises, comptant de 1 à 9 employés (42 %), comparativement à celles de 50 employés et plus (23 %).
- Les entreprises agricoles ou forestières (44 %), comparativement aux autres entreprises du secteur des végétaux (21 %).

## 3. Aisance dans la gestion des responsabilités en matière de réglementation fédérale

Sept répondants et répondantes sur dix ont dit être très ou plutôt à l'aise de gérer les responsabilités liées à la réglementation fédérale en matière de protection des végétaux qui se rapportent à leurs activités.

Il y a également des progrès à faire quant à l'aisance des représentants et représentantes d'entreprises dans la gestion de leurs responsabilités réglementaires. En effet, près de la moitié (48 %) d'entre eux se sentaient plutôt à l'aise à cet égard, tandis que deux sur dix (22 %) étaient très à l'aise.

### Aisance dans la gestion des responsabilités réglementaires

<b>Q5. Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise de gérer les responsabilités liées à la réglementation fédérale en matière de santé des végétaux qui se rapportent à votre entreprise?</b>	<b>Total (n = 300)</b>
Pas du tout à l'aise	9 %
Pas très à l'aise	17 %
Plutôt à l'aise	48 %

Très à l'aise	22 %
Je ne sais pas/pas de réponse	4 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes.

Les groupes suivants avaient davantage tendance à être moins à l'aise (pas très ou pas du tout) de gérer leurs responsabilités réglementaires :

- Les entreprises des Prairies (34 %), comparativement à celles de l'Ontario (16 %) et du Québec (17 %).
- Les plus petites entreprises, comptant de 1 à 9 employés (37 %).
- Les entreprises en activité depuis plus de 30 ans (32 %).
- Les entreprises du secteur de l'agriculture et de la foresterie (33 %).

#### 4. Recherche d'information au sujet de la protection des végétaux

La majorité des représentants et représentantes d'entreprises du secteur des végétaux ont dit chercher de l'information sur la protection des végétaux au moins une fois par mois.

La fréquence de la recherche d'information sur la protection des végétaux variait grandement, mais les deux tiers (65 %) des gens ont indiqué faire de telles recherches au moins une fois par mois, et près de la moitié (47 %), une fois par semaine.

##### Fréquence de la recherche d'information sur la protection des végétaux

<b>Q6. Certaines espèces envahissantes et maladies de plantes et certains insectes présentent un risque pour la santé des végétaux et des cultures au Canada. À quelle fréquence votre entreprise vérifie-t-elle les informations de toute sorte sur les risques pour la santé des végétaux?</b>	<b>Total (n = 300)</b>
Quotidiennement	19 %
Hebdomadairement	28 %
Mensuellement	17 %
<b>Net : Au moins une fois par mois</b>	<b>65 %</b>
Trimestriellement	16 %
Annuellement	11 %
<b>Net : Moins d'une fois par mois, mais au moins une fois par année</b>	<b>27 %</b>
Moins souvent	6 %
Je ne sais pas/pas de réponse	2 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes.

La probabilité de chercher de l'information sur la protection des végétaux au moins une fois par mois était plus élevée au sein des groupes suivants :

- Les entreprises comptant de 10 à 49 employés (73 %) ou 50 employés et plus (85 %), comparativement aux petites entreprises (54 % chez celles de moins de 10 employés).

- Les entreprises qui accordent une priorité élevée à la prise en charge des risques pour la santé des végétaux (77 %).

##### 5. Les sources d'information sur les risques pour la santé des végétaux

Les sources les plus souvent consultées pour obtenir de l'information sur les risques pour la santé des végétaux sont Internet et les sites Web, ainsi que les collègues ou réseaux professionnels.

Quelle que soit la fréquence à laquelle ils cherchent de l'information sur les risques pour la santé des végétaux, les représentants et représentantes d'entreprises devaient indiquer les sources qu'ils consultent à ce sujet.

Au total, un peu moins d'une personne sur dix a nommé directement l'ACIA comme source. Il convient de noter que quatre personnes sur dix ont indiqué d'autres sources, le plus souvent des agronomes ou des experts-conseils en agriculture.

##### Principales sources d'information sur les risques pour la santé des végétaux

<b>Q7. Quelles sources d'informations sur les risques pour la santé des végétaux consultez-vous ou avez-vous déjà consultées? (PREMIÈRES RÉPONSES)</b>	<b>Premières réponses (n = 300)</b>	<b>Toutes les réponses (n = 300)</b>
Internet/site Web	16 %	28 %
Collègues/autres producteurs de semences/mon réseau	15 %	24 %
Association de l'industrie	8 %	18 %
Médias (télévision, journaux, magazines)	8 %	17 %
Recherches sur Google	6 %	9 %
Gouvernement du Canada	3 %	8 %
Agence canadienne d'inspection des aliments/ACIA	2 %	8 %
Gouvernement provincial	1 %	7 %
Médias sociaux	0 %	2 %
Autre	31 %	42 %
Je ne saurais dire	9 %	9 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes.

## Autres sources

<b>Q7. Quelles autres sources d'informations sur les risques pour la santé des végétaux consultez-vous ou avez-vous déjà consultées?</b>	<b>Autres sources mentionnées (n = 127)</b>
Agronome/expert-conseil en agriculture	37 %
Entreprises de semences, courtiers et producteurs de végétaux	13 %
Universités et études gouvernementales	13 %
Sites Web du gouvernement (p. ex., Agriculture et Agroalimentaire Canada, Santé Canada, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, MAPAQ)	11 %
Association/réseautage	10 %
Publications, livres, magazines ou catalogues	9 %
Entreprises ou fournisseurs d'insecticides, de pesticides et de produits chimiques	9 %
Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP), au Québec	3 %

Échantillon : Les répondants et répondantes qui ont répondu « Autre » à Q7

- Les sources d'information consultées sont sensiblement les mêmes, quel que soit le type d'entreprise. Une importante exception est toutefois digne de mention : les entreprises plus anciennes (qui exercent leurs activités depuis plus de 20 ans) sont plus susceptibles que celles plus récentes (moins de 20 ans) de compter sur des collègues et d'autres producteurs de semences, ce qui reflète le réseau de relations bâti au fil du temps.



## B. L'Agence canadienne d'inspection des aliments

### 6. Connaissance de l'Agence canadienne d'inspection des aliments

Plus de la moitié des représentants et représentantes d'entreprises ont dit bien connaître les activités de l'ACIA, les entreprises de plus grande taille ayant un niveau de familiarité plus élevé.

Le niveau de familiarité avec les activités de l'Agence canadienne d'inspection des aliments variait. Une majorité (56 %) des gens jugeaient bien les connaître (évaluant leur niveau de familiarité à 5, 6 ou 7 sur 7), tandis qu'une personne sur dix (9 %) s'est dite neutre (note de 4) et le tiers (34 %) estimaient ne pas bien les connaître (note de 1, 2 ou 3).

Les entreprises de plus grande taille avaient tendance à mieux connaître l'ACIA, allant des trois quarts (75 %) au sein des entreprises de 50 employés ou plus à moins de la moitié (47 %) dans le cas des petites entreprises de moins de 10 employés.

#### Connaissance de l'ACIA

Q8. D'après vous, dans quelle mesure votre entreprise connaît-elle les activités de l'Agence canadienne d'inspection des aliments?	Total (n = 300)
01 – Ne les connaît pas du tout	13 %
02	9 %
03	12 %
<b>Net : Ne les connaît pas</b>	<b>34 %</b>
04	9 %
<b>Net : Neutre</b>	<b>9 %</b>
05	20 %
06	15 %
07 – Les connaît très bien	22 %
<b>Net : Les connaît</b>	<b>56 %</b>
Je ne sais pas/pas de réponse	1 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes.

### 7. Confiance dans l'ACIA

Six représentants et représentantes d'entreprises du secteur des végétaux sur dix ont indiqué que leur entreprise fait confiance à l'ACIA pour ce qui est de prendre les bonnes décisions, le niveau de confiance étant plus élevé au sein de celles qui connaissent bien l'organisme.

Parmi les répondants et répondantes connaissant au moins un peu l'ACIA (ayant un niveau de familiarité d'au moins 2 sur une échelle de 1 à 7), la majorité (62 %) a indiqué faire confiance à l'organisme pour ce qui est de prendre les bonnes décisions (soit une note de 5 à 7 sur 7). Seize pour cent se sont dits neutres à ce sujet, tandis que deux personnes sur dix ont indiqué ne pas faire confiance à l'ACIA.

Le niveau de confiance dans l'organisme était plus élevé au sein des entreprises qui connaissaient bien l'organisme (73 %), comparativement à celles qui étaient neutres (47 %) ou pour qui les activités de l'ACIA n'étaient pas familières (38 %).

## Confiance dans la capacité de l'ACIA à prendre les bonnes décisions

<b>Q9. Et dans quelle mesure votre entreprise fait-elle confiance à l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour prendre les bonnes décisions?</b>	<b>Connaissent l'ACIA (notes de 2 à 7 sur 7) (n = 257)</b>
01 – Ne fait pas du tout confiance	3 %
02	6 %
03	10 %
<b>Net : Ne fait pas confiance</b>	<b>20 %</b>
04	16 %
<b>Net : Neutre</b>	<b>16 %</b>
05	25 %
06	20 %
07 – Fait totalement confiance	17 %
<b>Net : Fait confiance</b>	<b>62 %</b>
Je ne sais pas/pas de réponse	3 %

*Échantillon : Les répondants et répondantes qui connaissaient au moins un minimum les activités de l'ACIA à Q8 (note d'au moins 2 sur une échelle de 1 à 7, ou qui étaient incertains)*

### 8. Les modes de communication avec l'ACIA

**Le courriel était le moyen le plus souvent rapporté par lequel l'information de l'ACIA a été reçue, loin devant toute autre source. Environ la moitié des répondants et répondantes ne se souvenaient pas d'avoir reçu de l'information de la part de l'ACIA au cours de la dernière année.**

On a demandé à l'ensemble des représentants et représentantes d'entreprises sondés (c'est-à-dire à la totalité de l'échantillon) de quelle façon leur entreprise du secteur des végétaux avait reçu de l'information de la part de l'ACIA au cours de la dernière année, sans fournir de choix de réponse. Près de la moitié d'entre eux ne se souvenaient pas d'avoir reçu des communications de l'organisme durant cette période. Le tiers (33 %) ont quant à eux indiqué avoir reçu de l'information par courriel. Certaines personnes ont aussi dit avoir reçu des documents par la poste (12 %), avoir interagi personnellement avec un représentant de l'ACIA (8 %) ou avoir consulté le site Web de l'organisme (4 %). Peu ont mentionné le portail Mon ACIA (1 %) ou les réseaux sociaux de l'organisme (moins de 1 %).

## Source des communications reçues

<b>Q10. De quelle façon votre entreprise a-t-elle reçu de l'information de l'ACIA au cours de la dernière année?</b>	<b>Total (n = 300)</b>
Courriels	33 %
Documents ou lettres par la poste	12 %
Interactions personnelles avec un représentant de l'ACIA	8 %
Appels téléphoniques	5 %
Site Web de l'ACIA	4 %
Par l'entremise d'une association de l'industrie	1 %
Avis sur le portail Mon ACIA	1 %
Réseaux sociaux de l'ACIA	< 1 %
Autre (veuillez préciser)	10 %
L'entreprise n'a reçu aucune information de l'ACIA au cours de la dernière année/je ne saurais dire	47 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes.

## Source des communications reçues (autres)

<b>Q10. De quelle façon votre entreprise a-t-elle reçu de l'information de l'ACIA au cours de la dernière année? (Autre – veuillez préciser)</b>	<b>Autres sources de communications mentionnées (n = 31)</b>
Inspecteur	10 %
Magazines	10 %
Personnel interne partageant de l'information du siège social/de l'ACIA à l'exploitation agricole	10 %
En personne (poste non précisé)	10 %
Agronome	7 %
Groupes/organisations de producteurs	7 %
Programmes agricoles	7 %

Échantillon : Les répondants et répondantes qui ont répondu « Autre » à Q10

Le pourcentage de gens qui ne se souvenaient pas d'avoir reçu de l'information de la part de l'ACIA était plus élevé au sein des groupes suivants :

- Les petites entreprises de 1 à 9 employés (51 %), comparativement à celles de 10 à 49 employés (25 %) ou de plus de 50 employés (12 %).
- Les entreprises qui connaissent peu l'ACIA (67 %), comparativement à celles qui connaissent bien l'organisme (19 %).

### 9. Satisfaction à l'égard des communications de l'ACIA

Chez ceux et celles qui se souvenaient d'avoir reçu des communications de la part de l'ACIA au cours de la dernière année, une majorité a évalué son niveau de satisfaction de façon neutre ou positive (note d'au moins 7 sur 10).

**Niveau de satisfaction.** Les représentants et représentantes d'entreprises du secteur des végétaux qui se souvenaient d'avoir reçu de l'information de la part de l'ACIA au cours de la dernière année devaient indiquer leur niveau de satisfaction à l'égard des communications de l'organisme. Les réponses étaient partagées : 17 % se sont dits très satisfaits (note de 9 ou 10 sur 10), le tiers (36 %) avaient un avis neutre (note de 7 ou 8), tandis que quatre sur dix (40 %) n'étaient pas satisfaits (note de 0 à 6).

Les entreprises agricoles et forestières (49 %) étaient plus susceptibles que les autres (23 %) de ne pas être satisfaites des communications de l'ACIA.

#### Satisfaction à l'égard des communications de l'ACIA

<b>Q11. Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou satisfaite des communications que vous avez reçues de l'ACIA?</b>	<b>Se souviennent d'avoir reçu de l'information de l'ACIA au cours de la dernière année (n = 187)</b>
00 – Pas du tout satisfait(e)	2 %
01	2 %
02	2 %
03	2 %
04	5 %
05	16 %
06	11 %
<b>NET : Insatisfait(e) (0 à 6)</b>	<b>40 %</b>
07	20 %
08	16 %
<b>NET : Neutre (7 ou 8)</b>	<b>36 %</b>
09	3 %
10 – Très satisfait(e)	14 %
<b>NET : Satisfait(e) (9 ou 10)</b>	<b>17 %</b>
Je ne sais pas/pas de réponse	7 %

Échantillon : Les répondants et répondantes ayant reçu des communications de la part de l'ACIA, quel que soit le moyen, au cours de la dernière année

**Améliorations souhaitées.** Les représentants et représentantes d'entreprises qui n'étaient pas entièrement satisfaits des communications de l'ACIA (note de 0 à 8) devaient indiquer pourquoi, ou ce qui à leur avis pourrait être amélioré (sans choix de réponse). La source d'insatisfaction la plus courante était le manque de communication ou le désir d'interagir davantage avec l'organisme (27 %). Les gens jugeaient également que les renseignements ou services pourraient être plus clairs (12 %), plus rapides ou efficaces (11 %) et plus utiles (7 %).

#### Aspects des communications de l'ACIA à améliorer

<b>Q12. Pourquoi donnez-vous une note de X sur 10 à l'ACIA pour ses communications avec vous? Autrement dit, comment l'ACIA pourrait-elle améliorer ses communications?</b>	<b>Satisfaction moindre à l'égard des communications (note de 0 à 8 sur 10) (n = 141)</b>
Manque de communication/les interactions pourraient être plus fréquentes (en général)	27 %
Manque de clarté des communications/l'information pourrait être plus claire	12 %
Long délai de réponse/le temps de réponse pourrait être plus rapide	11 %
Service à la clientèle médiocre/le personnel pourrait être plus serviable	7 %
Manque de communications en ligne/il pourrait y avoir plus de renseignements en ligne	7 %
Manque de contacts directs/il pourrait y avoir plus d'inspections	4 %
Manque d'efficacité/les formalités administratives pourraient être réduites	2 %
Autre	4 %
Je ne sais pas/pas de réponse	36 %

Échantillon : Les répondants et répondantes qui n'étaient pas entièrement satisfaits des communications de l'ACIA (note de 0 à 8 sur 10)

#### 10. Qualités des communications de l'ACIA

**Les représentants et représentantes d'entreprises qui avaient reçu des communications de la part de l'ACIA au cours de la dernière année avaient en général une opinion favorable de la fréquence, de la clarté et de l'utilité de l'information, mais ces trois mesures pouvaient tout de même être améliorées.**

Les personnes qui se souvenaient d'avoir reçu des communications de la part de l'ACIA au cours de la dernière année ont été questionnées sur la fréquence de ces communications. Près des deux tiers (65 %) ont trouvé cette fréquence adéquate. La plupart des autres (29 %) jugeaient ne pas recevoir de telles communications assez souvent. Très peu de gens trouvaient les communications de l'ACIA trop fréquentes.

Le désir de recevoir davantage de communications de la part de l'ACIA était plus répandu au Québec (48 %) et au sein des petites entreprises (37 % pour celles de moins de 10 employés et 30 % pour celles de 10 à 49 employés).

## Fréquence des communications de l'ACIA

<b>Q13. Diriez-vous que vous recevez des communications de l'ACIA...?</b>	<b>Se souvenaient d'avoir reçu des communications de l'ACIA au cours de la dernière année (n = 187)</b>
Trop souvent	< 1 %
Assez souvent	65 %
Pas assez souvent	29 %
Je ne sais pas/pas de réponse	6 %

Échantillon : Les répondants et répondantes ayant reçu des communications de la part de l'ACIA, quel que soit le moyen, au cours de la dernière année

Ceux et celles qui se souvenaient d'avoir reçu des communications de l'ACIA ont aussi été questionnés sur la clarté et l'utilité de l'information transmise. La plupart d'entre eux (77 %) ont convenu que les communications de l'ACIA étaient claires et faciles à comprendre, même si seule une personne sur cinq (20 %) était fortement de cet avis. Une tendance semblable a été observée pour ce qui est de trouver que les communications de l'ACIA sont utiles et qu'elles fournissent l'information requise : une forte majorité (81 %) était au moins quelque peu de cet avis, mais seule une personne sur quatre (26 %) l'était fortement.

## Clarté et utilité des communications de l'ACIA

<b>Q14a. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec ces énoncés portant sur les communications de l'ACIA?</b>	<b>Se souvenaient d'avoir reçu des communications de l'ACIA au cours de la dernière année (n = 187)</b>	
	<b>Elles sont claires et faciles à comprendre</b>	<b>Elles sont utiles et donnent l'information dont j'ai besoin</b>
Fortement en désaccord	3 %	2 %
Plutôt en désaccord	12 %	10 %
<b>Net : En désaccord</b>	<b>15 %</b>	<b>12 %</b>
Plutôt en accord	57 %	56 %
Fortement en accord	20 %	26 %
<b>Net : En accord</b>	<b>77 %</b>	<b>81 %</b>
Je ne sais pas/pas de réponse	8 %	7 %

Échantillon : Les répondants et répondantes ayant reçu des communications de la part de l'ACIA, quel que soit le moyen, au cours de la dernière année

### 11. Moyens préférés de recevoir des communications de l'ACIA

#### Le courriel était de loin le moyen préféré de recevoir de futures communications de la part de l'ACIA.

Les représentants et représentantes d'entreprises du secteur des végétaux devaient indiquer de quelle façon ils préféreraient recevoir l'information dont ils ont besoin de la part de l'ACIA (sans choix de réponse). Le moyen le plus populaire était que l'information soit transmise directement par courriel (64 %), loin devant les envois par la poste, qui est arrivée en deuxième place (25 %). Toutes les autres options ont été mentionnées par moins d'une personne sur dix.

Le courriel était le moyen de communication préféré par toutes les entreprises, mais il était plus populaire au sein de celles de 10 employés ou plus (80 %), comparativement aux petites entreprises (50 % pour celles de 1 à 9 employés), qui étaient plus susceptibles de préférer recevoir des communications par la poste (34 %).

Les autres réponses mentionnées les plus souvent comprenaient les messages textes, les médias et la publicité (à la télévision ou à la radio), de même que les fédérations ou associations provinciales.

#### Moyens préférés de recevoir des communications de l'ACIA

<b>Q15. À l'avenir, comment préféreriez-vous que l'ACIA vous transmette l'information dont vous avez besoin?</b>	<b>Total (n = 300)</b>
Courriels	64 %
Poste	25 %
Interactions personnelles avec un représentant de l'ACIA	6 %
Téléphone	5 %
Site Web de l'ACIA	4 %
Infolettre	4 %
Par l'entremise d'une association de l'industrie	3 %
Médias sociaux	1 %
Avis sur le portail Mon ACIA	1 %
Autre	10 %
Je ne veux pas que l'ACIA m'envoie des communications futures	2 %
Je ne sais pas	4 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes.

## 12. Portail Mon ACIA

Au moment du sondage, peu de gens connaissaient et utilisaient le portail Mon ACIA; chez les utilisateurs, les opinions étaient partagées.

**Connaissance et utilisation.** Parmi les représentants et représentantes d'entreprises du secteur des végétaux, une personne sur quatre (24 %) avait déjà entendu parler du portail Mon ACIA, et 14 % l'avaient déjà utilisé ou y avaient créé un compte.

### Connaissance et utilisation du portail Mon ACIA

Q16. Avez-vous déjà entendu parler du portail Mon ACIA? Q17. Avez-vous déjà utilisé le portail Mon ACIA ou y avez-vous créé votre compte?	Total (n = 300)
Oui, j'en ai entendu parler	24 %
Oui, je l'ai déjà utilisé	14 %
Non, je ne l'ai jamais utilisé/je ne saurais dire	10 %
Non, je n'en ai jamais entendu parler	75 %
Je ne saurais dire	1 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes.

L'utilisation du portail Mon ACIA était plus répandue au sein des groupes suivants :

- Les grandes entreprises de plus de 50 employés (19 %), comparativement aux petites entreprises de 1 à 9 employés (10 %).
- Les entreprises plus récentes (20 % chez celles en activité depuis moins de 20 ans), comparativement aux entreprises plus établies (10 % chez celles en activité depuis 30 ans ou plus).



**Niveau de satisfaction.** Les utilisateurs et utilisatrices du portail Mon ACIA avaient des opinions partagées de la plateforme. Le quart (26 %) ont jugé leur expérience très satisfaisante (note de 9 ou 10 sur une échelle de 0 à 10), tandis que le tiers (33 %) se sont dits neutres (note de 7 ou 8) et près de quatre personnes sur dix (36 %) ont accordé à leur expérience une note de 6 ou moins.

#### Satisfaction à l'égard du portail Mon ACIA

<b>Q18. Comment évalueriez-vous votre expérience du portail Mon ACIA?</b>	<b>Avaient utilisé le portail Mon ACIA ou créé un compte (n = 44)</b>
00 – Pas du tout satisfaisant	1 %
01	1 %
02	8 %
03	0 %
04	2 %
05	14 %
06	11 %
<b>NET : Pas satisfaisant</b>	<b>36 %</b>
07	7 %
08	26 %
<b>NET : Neutre</b>	<b>33 %</b>
09	10 %
10 – Très satisfaisant	17 %
<b>NET : Satisfaisant</b>	<b>26 %</b>
Je ne sais pas/pas de réponse	4 %

*Échantillon : Les répondants et répondants qui avaient déjà utilisé le portail Mon ACIA ou qui avaient créé un compte*

### 13. Préparation au passage au numérique

Une majorité relative d'un peu plus de quatre personnes sur dix ont indiqué être prêtes à ce que l'ACIA passe à un système numérique ou électronique de production de rapports et d'inspection, mais le niveau de préparation augmentait avec la taille de l'entreprise.

L'ACIA planifie de numériser ses systèmes de production de rapports et d'inspection. Le niveau de préparation des entreprises du secteur des végétaux à un tel changement variait, quatre sur dix (43 %) se disant déjà prêtes. Une sur trois était quant à elle en voie de l'être, c'est-à-dire qu'elle avait mis un plan en place (12 %) ou qu'elle commençait à utiliser davantage de services numériques (21 %). Une entreprise sur cinq (20 %) estimait quant à elle ne pas du tout être prête à un tel changement.

## Préparation au passage au numérique

<b>Q19. L'ACIA planifie de passer d'un système de production de rapports sur papier à un système favorisant la production numérique ou électronique de rapports et d'inspection, aussi appelé services numériques en ligne par défaut. Pensez à la technologie utilisée dans votre ferme ou entreprise. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre niveau de préparation à ce changement?</b>	<b>Total (n = 300)</b>
Vous n'êtes pas du tout prêt ou prête	20 %
Vous commencez à utiliser des services numériques	21 %
Vous avez mis en place un plan pour répondre aux exigences dans un avenir rapproché	12 %
Vous êtes déjà prêt ou prête	43 %
Je ne sais pas/pas de réponse	4 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes.

- Le niveau de préparation au passage au numérique augmentait en même temps que la taille de l'entreprise. En effet, le pourcentage d'entreprises déjà prêtes à ce changement est passé de trois sur dix (32 %) chez celles comptant moins de 10 employés à la moitié (49 %) chez celles de 10 à 49 employés, et à près des deux tiers (65 %) dans le cas des entreprises de 50 employés ou plus.

## C. La galle verruqueuse de la pomme de terre

La galle verruqueuse de la pomme de terre est une maladie des plantes causée par un champignon présent dans le sol. Elle ne présente aucun risque pour la santé des humains ou des animaux, mais elle diminue le rendement des cultures et déforme les pommes de terre. La présence de la galle verruqueuse de la pomme de terre a été détectée à l'Île-du-Prince-Édouard, et la prise en charge de cet enjeu est devenue une importante source de préoccupation pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Une brève série de questions sur la galle verruqueuse a été posée aux producteurs et productrices de pommes de terre ayant répondu au sondage. Des efforts ont été déployés afin de maximiser ce sous-échantillon (voir la méthodologie pour en savoir plus à ce sujet), mais seules 25 personnes de ce groupe ont répondu au sondage. Puisqu'il s'agit d'un échantillon de petite taille, les résultats doivent être interprétés avec prudence et considérés uniquement comme étant de nature directionnelle ou qualitative, et non comme étant représentatifs de l'industrie de la pomme de terre dans son ensemble.

- Parmi les producteurs et productrices de pommes de terre, une personne sur quatre connaissait très bien la galle verruqueuse, et quatre sur dix la connaissaient plutôt bien.
- Les trois quarts des producteurs de pommes de terre avaient lu, vu ou entendu quelque chose au sujet de la galle verruqueuse au cours de la dernière année.
- La moitié des producteurs de pommes de terre étaient inquiets de la galle verruqueuse, tandis que l'autre moitié n'était pas.
- Les deux tiers des membres de ce groupe croyaient que la mise en œuvre de mesures visant à réduire la propagation de la galle verruqueuse de la pomme de terre relève du gouvernement fédéral, plutôt que du gouvernement de leur province.
- Lorsqu'on les a informés que cet enjeu relève principalement de l'ACIA, trois producteurs et productrices de pommes de terre sur dix ont indiqué que la prise en charge de la galle verruqueuse à l'Île-du-Prince-Édouard par l'ACIA avait été très efficace, et quatre sur dix ont affirmé que les interventions de l'Agence s'étaient améliorées depuis la découverte de la galle verruqueuse à l'Île-du-Prince-Édouard.

## II. Constatations détaillées – entrevues individuelles qualitatives

Le volet qualitatif a pris la forme d'entrevues individuelles en profondeur auprès de producteurs et productrices de pommes de terre, soit 9 de l'Île-du-Prince-Édouard et 11 provenant de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec.

### A. Les enjeux

Les entrevues ont commencé par une discussion sur les principales difficultés et les enjeux auxquels font face les producteurs et productrices. Les problèmes les plus souvent relevés étaient l'accès à la main-d'œuvre, le prix des intrants et de l'équipement, les droits d'obtentions végétales et l'accès à de nouvelles variétés, les règlements, les conditions météorologiques ainsi que le marketing et la prospection.

Les ravageurs et les maladies, de même que les difficultés commerciales ont systématiquement été soulevés spontanément à l'Île-du-Prince-Édouard, mais pas dans les autres provinces. Par conséquent, les entrevues se sont déroulées très différemment à l'Île-du-Prince-Édouard, passant immédiatement à la galle verruqueuse de la pomme de terre. Le ton de la conversation était toujours courtois et professionnel, mais les producteurs et productrices de la province semblaient à la fois frustrés et résignés face à la situation. En dehors de l'Île-du-Prince-Édouard, la conversation avait une plus grande portée, et la galle verruqueuse de la pomme de terre a seulement été abordée lorsque le sujet a été soulevé par l'animateur.

### B. L'Île-du-Prince-Édouard et la galle verruqueuse de la pomme de terre

Les producteurs et productrices de l'Île-du-Prince-Édouard se sont montrés très critiques de l'arrêté initial de l'ACIA concernant la galle verruqueuse de la pomme de terre en novembre 2021. Ils ont d'abord soutenu que la décision même était injuste, puisqu'à leur avis, elle n'était pas basée sur des données scientifiques et ne reflétait aucun des changements apportés dans les régions touchées. Ils ont ensuite critiqué la façon dont la décision avait été prise et annoncée, affirmant que cela allait à l'encontre du plan de lutte contre la galle verruqueuse. Ils étaient aussi d'avis que le processus avait été précipité, sans consultation avec les producteurs, qui ont appris la nouvelle dans les médias, et que l'arrêté employait des termes préjudiciables (par exemple, « la province de l'Île-du-Prince-Édouard [...] est un lieu infesté par la galle verruqueuse de la pomme de terre »).

Les producteurs et productrices de l'Île-du-Prince-Édouard ont affirmé que l'annonce avait eu des conséquences immédiates et de grande portée, entraînant la perte de leurs marchés. Ils ont en outre indiqué qu'une fois l'annonce diffusée, elle ne pouvait être retirée, puisque le mal avait déjà été fait, et que les conséquences étaient possiblement permanentes. Ils avaient l'impression que les marchés des États-Unis n'avaient aucun intérêt à reprendre les importations de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les producteurs et productrices de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard ont ainsi perdu confiance dans le processus décisionnel de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Ils estiment que l'ACIA joue un rôle important dans la protection de la salubrité et de la qualité des aliments au Canada. Ils ont toutefois soulevé l'insuffisance des contrôles et vérifications en place pour prévenir ce qui, à leur avis, était une erreur dans la prise de décision, ainsi que l'absence de répercussions pour l'ACIA, qui a mis en péril le gagne-pain d'exploitations familiales et de l'ensemble de l'industrie de la pomme de terre dans la province. Quelques personnes ont opposé l'ACIA au département de l'Agriculture des États-Unis, ce dernier semblant travailler « pour et avec » les producteurs américains.

Les participants et participantes de l'Île-du-Prince-Édouard ont attribué la décision initiale et ses conséquences à un déclin du savoir en agriculture chez les principaux décideurs de l'ACIA et au fait que ceux-ci étaient peu disposés à écouter les producteurs. Ils ont fait observer que la haute direction de l'ACIA n'entretenait plus les

mêmes liens avec l'agriculture ou ne disposait plus de la même expérience de l'industrie, comme c'était le cas auparavant au sein de l'organisme. Ils avaient aussi l'impression que les connaissances des inspecteurs d'expérience locaux de l'ACIA n'étaient pas transmises aux échelons supérieurs, et que la direction était ainsi déconnectée de la réalité sur le terrain. Les producteurs et productrices de la province jugeaient que l'ACIA avait agi de façon unilatérale, sans les inclure dans le processus et sans les consulter. Bien que certains aient relevé que l'organisme se trouvait dans une situation difficile et qu'il subissait de fortes pressions, ils ne considéraient pas cela comme une raison suffisante pour déroger au plan et au protocole de lutte contre la galle verruqueuse de la pomme de terre.

Les participants et participantes avaient l'impression que l'ACIA s'était efforcée d'améliorer ses communications et ses relations avec les producteurs au cours des six mois précédents. Ils ont remarqué un changement dans le ton, mais ne se sont pas prononcés à savoir si de tels efforts étaient suffisants. Ils étaient aussi optimistes quant à la nomination d'un nouveau président de l'ACIA ayant des liens avec l'Île-du-Prince-Édouard.

Au bout du compte, les participants et participantes de l'Île-du-Prince-Édouard ont insisté sur la nécessité pour l'ACIA de rétablir le lien de confiance avec les producteurs, mais avaient peu de commentaires à formuler sur la façon d'améliorer les communications (c'est-à-dire la façon dont l'ACIA leur transmet de l'information). Leurs recommandations reflétaient ce qui manquait à la situation actuelle : s'appuyer sur les données scientifiques et respecter le protocole convenu, renforcer les processus de transfert des connaissances au sein de l'organisme et établir des relations avec les producteurs qui sont davantage axées sur la collaboration. À leur avis, le meilleur moyen de développer ces relations serait d'accroître la présence de l'ACIA en personne.

### **C. À l'extérieur de l'Île-du-Prince-Édouard**

À l'extérieur de l'Île-du-Prince-Édouard, les producteurs et productrices de pommes de terre ne semblaient pas avoir porté la même attention à la galle verruqueuse. On s'entendait en général pour dire que l'ACIA devait avoir géré la situation de façon appropriée, puisqu'elle a pour mandat de protéger l'industrie de la pomme de terre et que la galle verruqueuse ne s'était pas propagée en dehors de l'Île-du-Prince-Édouard. Les participants et participantes des autres provinces ont reconnu que la situation avait été difficile pour l'Île-du-Prince-Édouard, même s'ils n'avaient pas eux-mêmes été touchés. En Alberta, les gens ont établi un lien avec leur expérience du nématode à kyste de la pomme de terre, qui avait entraîné la fermeture de la frontière de la province en 2007 et 2008.

Sans source de tensions comme la galle verruqueuse à l'Île-du-Prince-Édouard, les producteurs et productrices des autres provinces étaient raisonnablement satisfaits des relations actuelles avec l'ACIA. Ils ont indiqué interagir régulièrement avec les inspecteurs et entretenir en général de bonnes relations avec eux, et n'avaient aucun problème à faire appel à leurs représentants régionaux de l'ACIA en cas de besoin. Les désaccords avec l'organisme portaient le plus souvent sur la nécessité de réaliser des gains d'efficacité, d'accroître l'automatisation et de réduire les formalités administratives et le nombre de documents à remplir à la main. Comme à l'Île-du-Prince-Édouard, on s'inquiétait également du manque perçu de personnel au sein de l'ACIA, notamment des conséquences du départ à la retraite d'inspecteurs d'expérience. Quelques personnes ont aussi mentionné précisément le fardeau des exploitations agricoles, obligées de réaliser leurs propres vérifications depuis que l'ACIA avait réduit les budgets des inspections.

### **D. Communications et mobilisation – toutes les provinces**

Les producteurs et productrices de pommes de terre de toutes les provinces se sont bâti un réseau de confiance vers lequel ils se tournent pour obtenir de l'information sur la santé des végétaux. Ce réseau comprend d'abord et avant tout les associations provinciales, qui semblent servir de pont entre les producteurs et le gouvernement et diffusent des renseignements pertinents par l'intermédiaire de bulletins d'information, de réunions et de

conférences. Les producteurs et productrices consultent également leurs collègues et des spécialistes de l'industrie, par exemple d'autres producteurs, des fournisseurs de semences, des entreprises de pesticides et des agronomes.

Le site Web de l'ACIA n'était pas souvent consulté et ne venait pas spontanément à l'esprit des gens pour obtenir de l'information sur la santé des végétaux. Il était utilisé pour accéder à des documents, à des protocoles d'inspection et à d'autres renseignements « officiels », mais pas pour s'informer des ravageurs et des maladies. On avait l'impression que le site de l'ACIA était « comme les autres sites du gouvernement », où l'information est difficile à trouver, mal organisée et désuète. Les producteurs et productrices ne savaient pas tous s'ils étaient inscrits à la liste de diffusion de l'ACIA. Presque personne n'avait entendu parler des documents de gestion du risque, et personne ne se souvenait d'avoir reçu une demande de commentaires sur la galle verruqueuse de la pomme de terre.

Il n'y a pas de solution miracle pour favoriser le dialogue entre l'Agence canadienne d'inspection des aliments et les producteurs. Dans l'ensemble, les participants et participantes étaient heureux que l'ACIA manifeste de l'intérêt en ce sens et pose la question. Toutefois, en dehors de l'Île-du-Prince-Édouard, les producteurs ne souhaitaient pas de changement majeur dans la façon dont l'organisme communique avec eux. À l'Île-du-Prince-Édouard, en revanche, les changements souhaités ne concernaient pas les représentants locaux, mais plutôt les principaux décideurs de l'ACIA. Les entrevues ont permis de mettre en évidence les disparités régionales auxquelles l'ACIA doit faire face, bien que seuls quelques producteurs l'aient explicitement reconnu.

Au bout du compte, quelques thèmes importants se sont dégagés quant à la façon dont l'Agence canadienne d'inspection des aliments pourrait renforcer ses liens avec les producteurs et productrices. D'abord, on a relevé que l'ACIA devrait « être présente » et se rendre sur place afin de bâtir des relations, ce qui pourrait s'avérer difficile compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre et des compressions budgétaires. Ensuite, on voulait s'assurer que les demandes de rétroaction de l'organisme sont sincères et que les commentaires sont réellement pris en considération, et qu'il ne s'agit pas simplement d'une « case à cocher ». Enfin, on souhaitait que l'ACIA se porte à la défense de l'industrie canadienne, maintenant et dans le futur. Les gens avaient l'impression que le Canada était plus rigoureux et transparent dans les analyses et le signalement des espèces envahissantes, alors que les États-Unis ne l'étaient pas suffisamment.

## **E. Affiche à l'intention des travailleurs agricoles**

Les participants et participantes ont exprimé des réserves quant à l'idée d'une affiche produite par l'ACIA visant à informer les travailleurs agricoles au sujet de la galle verruqueuse de la pomme de terre. Ils étaient essentiellement d'avis que la responsabilité relative à la galle verruqueuse et aux autres ravageurs et maladies incombe aux propriétaires (c'est-à-dire aux agriculteurs), et que les travailleurs ne devraient pas communiquer avec l'ACIA de leur propre initiative. Les producteurs souhaitaient que l'ACIA informe les agriculteurs, qui transmettront eux-mêmes l'information à leurs employés. On s'inquiétait aussi que de telles affiches installées bien en vue soulèvent des questions chez les clients (qui pourraient mettre en doute la transparence des producteurs), et qu'elles sèment la confusion plutôt que d'être réellement utiles en raison de la terminologie utilisée et du manque de littératie des travailleurs.

## II. Constatations détaillées – sondage auprès de la population canadienne

### A. Opinions de l'ACIA

#### 1. Organismes reconnus de protection des végétaux

*La plupart des Canadiens et Canadiennes n'étaient pas en mesure de nommer l'organisme canadien qui assure la protection des végétaux.*

Lorsqu'on leur a demandé de relever spontanément, sans choix de réponse, des organismes canadiens qui assurent la protection des végétaux, seuls 5 % des gens ont été en mesure de nommer l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Plusieurs autres organismes gouvernementaux et sans but lucratif ont été mentionnés, mais aucun par plus de 6 % des répondants et répondantes. En outre, plus de la moitié des gens n'ont pas été en mesure d'avancer une hypothèse.

#### Organismes de protection des végétaux

<b>Q5. Lorsque vous pensez à des organismes canadiens qui se consacrent à la sauvegarde et à la protection de la santé des végétaux, lesquels vous viennent à l'esprit? (Jusqu'à 3 réponses) [n = 1 026]</b>	<b>Première réponse</b>	<b>Toutes les réponses</b>
Greenpeace	5 %	6 %
Agriculture Canada/ministère de l'Agriculture	5 %	6 %
Environnement et Changement climatique Canada	4 %	6 %
ACIA/Agence canadienne d'inspection des aliments	4 %	5 %
Conservation de la nature Canada	3 %	4 %
Fonds mondial pour la nature	3 %	3 %
Parcs Canada	3 %	3 %
Fédération canadienne de la faune	2 %	2 %
Canards Illimités	1 %	2 %
Autre (mentions par < 2 % des gens)	15 %	22 %
Aucune réponse/NSP/PR	55 %	56 %

*Échantillon : La totalité des répondants et répondantes (n = 1 026)*

#### 2. Familiarité avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments

*Moins d'une personne sur cinq estimait connaître les activités de l'ACIA.*

Les répondants et répondantes devaient évaluer leur niveau de connaissance des activités de l'Agence canadienne d'inspection des aliments au moyen d'une échelle de 1 à 7. Les résultats sont venus confirmer le manque de familiarité avec l'organisme. En effet, seuls 16 % des Canadiens et Canadiennes ont affirmé bien connaître les activités de l'ACIA (en attribuant une note de 5 à 7 sur 7), tandis qu'une personne sur cinq (19 %) a fourni une évaluation neutre (note de 4) et les deux tiers (65 %) des gens ont indiqué ne pas connaître l'organisme (note de 3 ou moins).

Les membres des groupes d'intérêt particulier relevés par l'ACIA étaient plus susceptibles que les autres d'avoir une certaine connaissance de l'ACIA (18 % contre 11 %).

#### Familiarité avec l'ACIA

<b>Q6. Dans quelle mesure estimez-vous connaître les activités de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)?</b>	<b>Total (n = 1 026)</b>
<b>NET : Ne les connais pas</b>	<b>65 %</b>
01 – Je ne les connais pas du tout	29 %
02	18 %
03	18 %
<b>NET : Neutre</b>	<b>19 %</b>
04	19 %
<b>NET : Les connais</b>	<b>16 %</b>
05	10 %
06	4 %
07	3 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes (n = 1 026)

### 3. Rappel de renseignements récents au sujet de l'ACIA

Parmi les répondants et répondantes qui connaissaient l'organisme, 15 % se sont rappelés avoir vu, entendu ou lu quelque chose récemment au sujet de l'ACIA.

Les Canadiens et Canadiennes qui affichaient au moins une certaine familiarité avec l'ACIA (attribuant à leur niveau de connaissance une note d'au moins 2 sur 7) devaient indiquer s'ils avaient récemment vu, entendu ou lu quoi que ce soit au sujet de l'organisme. C'était le cas de très peu d'entre eux (15 %).

#### Rappel de renseignements récents au sujet de l'ACIA

<b>Q7. Avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose récemment au sujet de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)?</b>	<b>Certaine familiarité avec l'ACIA (n = 729)</b>
Oui	15 %
Non	71 %
Je ne saurais dire	14 %

Échantillon : Les répondants et répondantes qui affichaient une certaine familiarité avec l'ACIA (note de 2 ou plus à Q6) [n = 737]

Étaient plus nombreux à se souvenir de récentes nouvelles au sujet de l'ACIA :

- les membres des groupes d'intérêt particulier (16 %), comparativement aux autres (8 %);
- les personnes qui connaissaient mieux l'ACIA (28 %), comparativement à ceux qui la connaissaient moins (11 %).



**Source de l'information.** On a demandé au petit groupe ayant entendu quelque chose au sujet de l'ACIA de quelle source provenait l'information. Les médias traditionnels, comme les journaux, la télévision et la radio, ont été nommés le plus souvent (57 %), suivis d'Internet (33 %) et des médias sociaux (26 %).

Relativement peu de gens ont mentionné le site Web ou les comptes de médias sociaux de l'ACIA ou les communications directes avec l'organisme (13 %). Chez ceux et celles ayant entendu parler de l'ACIA sur les médias sociaux (n = 29), la plateforme la plus souvent mentionnée était Facebook, suivie d'Instagram et de YouTube.

#### Source de l'information récemment entendue au sujet de l'ACIA

<b>Q8. Où avez-vous vu, entendu ou lu des renseignements au sujet de l'ACIA? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.</b>	<b>Avaient entendu récemment des renseignements au sujet de l'ACIA (n = 112)</b>
Médias traditionnels (journaux, télévision, radio)	57 %
Internet (y compris les sites d'actualités en ligne, mais pas les médias sociaux)	33 %
Médias sociaux (à l'exclusion des médias sociaux de l'ACIA)	26 %
Bouche-à-oreille (amis, famille, etc.)	20 %
Site Web ou médias sociaux de l'ACIA, ou communication directe avec l'ACIA	13 %
Babillards ou affiches dans des lieux publics	7 %
Assistant virtuel (p. ex., Alexa, Siri, Assistant Google)	5 %
Je ne saurais dire	1 %

*Échantillon : Les répondants et répondantes qui avaient vu, entendu ou lu quelque chose au sujet de l'ACIA (n = 112)*

#### 4. Expérience relative à l'ACIA

*Le quart des Canadiens et Canadiennes qui avaient au moins une certaine familiarité avec l'ACIA ont rapporté une quelconque forme d'interactions avec l'organisme.*

Les Canadiens et Canadiennes qui connaissaient au moins un peu l'ACIA (ayant un niveau de familiarité d'au moins 2 sur 7) ont dans l'ensemble rapporté des interactions limitées avec l'organisme. Dans la plupart des cas, ils avaient lu des articles ou regardé des vidéos sur l'ACIA (16 %) ou avaient visité le site Web de l'organisme (12 %). Très peu (3 %) suivaient l'Agence sur les médias sociaux.

Il convient de souligner que ceux et celles qui avaient déjà eu l'une ou l'autre de ces interactions avec l'ACIA avaient aussi tendance à mieux connaître l'organisme (51 %), comparativement à ceux qui n'avaient jamais eu de telles interactions (9 %).

## Expérience relative à l'ACIA

<b>Q9. L'un des énoncés suivants s'applique-t-il à vous? (n = 737)</b>	<b>Oui</b>
J'ai lu des articles ou regardé des vidéos de l'ACIA	16 %
J'ai visité le site Web de l'ACIA	12 %
J'ai eu des échanges en personne avec un employé de l'ACIA	5 %
Un ami ou un membre de ma famille travaille à l'ACIA	4 %
Je suis l'ACIA sur une plateforme de médias sociaux	3 %
J'ai joint l'ACIA par courriel ou sur son site Web	3 %
J'ai joint l'ACIA par téléphone	3 %
Aucune de ces réponses	76 %

Échantillon : Les répondants et répondantes qui affichaient une certaine familiarité avec l'ACIA (note de 2 ou plus à Q6) [n = 737]

## 5. Opinions de l'ACIA

*Les deux tiers des Canadiens et Canadiennes qui connaissent au moins quelque peu l'ACIA ont convenu que l'organisme diffuse des avis crédibles à titre d'organisme de réglementation basé sur des données probantes et qu'il veille à l'intérêt de la population.*

Les répondants et répondantes qui avaient au moins une certaine connaissance de l'ACIA (ayant un niveau de familiarité d'au moins 2 sur 7) devaient évaluer l'organisme en fonction d'une série d'énoncés (au moyen d'une échelle de 1 à 7, où 1 signifiait « totalement en désaccord » et 7, « totalement en accord »). Une majorité convenait que l'ACIA était crédible lorsqu'elle diffusait des avis (65 %) et qu'elle veillait à l'intérêt de la population (64 %).

Le niveau d'accord avec les autres énoncés était moins élevé, en grande partie parce que plusieurs personnes estimaient ne pas en savoir suffisamment pour se forger une opinion.

## Opinions de l'ACIA

<b>Q10. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants relatifs à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)? (Échelle de 1 à 7) [n = 737]</b>	<b>NET : En accord (05 à 07)</b>	<b>Neutre (04)</b>	<b>NET : En désaccord (01 à 03)</b>	<b>Je ne saurais dire</b>
À titre d'organisme de réglementation basé sur des données probantes, l'ACIA est crédible lorsqu'elle émet un avis	65 %	13 %	8 %	14 %
L'ACIA veille à l'intérêt supérieur des Canadiens et Canadiennes	64 %	14 %	8 %	14 %
Les activités d'application de la loi de l'ACIA sont suffisamment robustes pour encourager les entreprises à se conformer aux règlements	45 %	17 %	15 %	24 %
Toutes les entreprises sont traitées de façon équitable par l'ACIA	44 %	13 %	9 %	33 %
Je comprends le rôle que joue l'ACIA	43 %	21 %	24 %	12 %

Il est facile d'obtenir de l'information sur la sécurité des aliments, des plantes ou des animaux auprès de l'ACIA	35 %	13 %	12 %	39 %
--	------	------	------	------

Échantillon : Les répondants et répondantes qui affichaient une certaine familiarité avec l'ACIA (note de 2 ou plus à Q6) [n = 737]

Les différences suivantes se sont dégagées entre les sous-groupes en ce qui concerne les opinions de l'ACIA :

- Les Canadiens et Canadiennes plus âgés étaient plus nombreux à juger que l'ACIA veille à l'intérêt de la population (71 % chez les 55 ans et plus, comparativement à 57 % chez les moins de 55 ans).
- Les passionnés et passionnées de biologie, d'écologie et de la nature (43 %), les gastronomes (41 %) de même que les agriculteurs et agricultrices et jardiniers et jardinières (39 %) étaient plus susceptibles que les autres de trouver qu'il est facile d'obtenir de l'information auprès de l'ACIA.

Les personnes qui estimaient bien connaître l'ACIA (ayant un niveau de familiarité de 5 à 7 sur 7) devaient sélectionner, à partir d'une liste fournie, les mots qui, à leur avis, décrivent le mieux l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Les mots les plus souvent choisis étaient « scientifique », « informative » et « fiable ».

### Mots employés pour décrire l'ACIA

<b>Q11. Parmi les mots ci-dessous, veuillez sélectionner ceux qui décrivent le mieux l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.</b>	<b>Connaissent bien l'ACIA (n = 166)</b>
Scientifique	50 %
Informative	48 %
Fiable	42 %
Efficace	30 %
Dévouée	29 %
Juste	28 %
Transparente	24 %
Réceptive	24 %
Cohérente	22 %
Axée sur le service	18 %
Attentionnée	16 %
Respectueuse	16 %
Innovatrice	14 %
Collaborative	14 %
Cheffe de file mondiale	12 %
Punitive	10 %
Aucune de ces réponses	11 %

Échantillon : Les répondants et répondantes qui affichaient une certaine familiarité avec l'ACIA (note de 5 ou plus à Q6) [n = 166]

## 6. Performance de l'ACIA en matière de protection des végétaux

*Les opinions de la performance de l'ACIA en matière de protection des végétaux étaient partagées.*

Lorsqu'on a demandé aux répondants et répondantes d'évaluer le travail de l'ACIA pour ce qui est de protéger les végétaux (sur une échelle de 1 à 7), aucun consensus ne s'est dégagé. Près de quatre personnes sur dix étaient d'avis que l'ACIA fait du bon travail (note de 5 à 7 sur 7), tandis que quatre autres sur dix se sont dites neutres à cet égard (note de 4). Une personne sur cinq (22 %) jugeait quant à elle que l'ACIA ne parvenait pas à protéger les végétaux (note de 1 à 3).

### Performance de l'ACIA en matière de protection des végétaux

<b>Q12. Selon vous, dans quelle mesure l'Agence canadienne d'inspection des aliments parvient-elle à protéger la santé des végétaux (réglementation sur les insectes envahissants, les plantes envahissantes et autres phytoravageurs)? (Échelle de 1 à 7)</b>	<b>Total (n = 1 026)</b>
<b>NET : Y parvient (05 à 07)</b>	<b>38 %</b>
07 – Elle y parvient bien	5 %
06	10 %
05	24 %
04 – Neutre	40 %
<b>NET : N'y parvient pas (01 à 03)</b>	<b>22 %</b>
03	11 %
02	5 %
01 – Elle n'y parvient pas	6 %

*Échantillon : La totalité des répondants et répondantes (n = 1 026)*

- Les opinions positives quant à la performance de l'ACIA dans la protection des végétaux étaient plus répandues chez les hommes (42 %), chez les personnes qui avaient une certaine connaissance de l'ACIA (68 %) et chez celles qui avaient déjà eu des interactions avec l'organisme (58 %).

## B. Protection des végétaux

### 7. Connaissance de problèmes précis liés à la santé des végétaux

Près de la moitié des Canadiens et Canadiennes avaient déjà entendu parler d'au moins un des problèmes liés à la santé des végétaux mentionnés, mais le niveau de connaissance de chacun était en général faible.

Les Canadiens et Canadiennes avaient le plus souvent entendu parler du scarabée japonais (29 %), de l'agrile du frêne (25 %) et du longicorne asiatique (21 %). Une personne sur dix (12 %) avait entendu parler de la galle verruqueuse de la pomme de terre; toutes les autres espèces envahissantes présentées étaient connues de moins d'une personne sur dix.

#### Connaissance de problèmes précis liés à la santé des végétaux

Q13. Avez-vous vu, lu ou entendu quelque chose récemment au sujet des problèmes de santé des végétaux suivants? (n = 1 026)	Oui
<b>NET : Rappel d'au moins un problème</b>	<b>45 %</b>
Scarabée japonais	29 %
Agrile du frêne	25 %
Longicorne asiatique	21 %
Galle verruqueuse de la pomme de terre	12 %
Pyrale du buis	7 %
Spongieuse	6 %
Fulgore tacheté	5 %
Flétrissement du chêne	4 %
Puceron lanigère de la pruche	3 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes (n = 1 026)

**Source d'information.** Ceux et celles qui avaient récemment entendu parler d'au moins une des espèces envahissantes devaient indiquer la source de cette information. La télévision était la source la plus courante (34 %), suivie des médias sociaux (24 %), ainsi que des journaux ou des nouvelles en ligne (20 %). À titre de comparaison, relativement peu de gens (8 %) avaient entendu parler d'espèces envahissantes sur un site du gouvernement.

Facebook était la plateforme la plus courante chez ceux et celles ayant entendu parler de problèmes de santé des végétaux sur les médias sociaux.

*Source de l'information entendue sur les problèmes de santé des végétaux*

<b>Q14A. D'après vos souvenirs, où avez-vous vu, lu ou entendu parler de ce qui suit : ____? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.</b>	<b>Avaient entendu parler d'au moins un problème (n = 462)</b>
Télévision	34 %
Médias sociaux	24 %
Journaux (y compris en ligne)	20 %
Radio	16 %
Site Web du gouvernement	8 %
Autre – Conversations avec des proches	3 %
Autre – Affichage extérieur	3 %
Autre – Parcs/aires de conservation	1 %
Autre – Google	1 %
Autre – Nouvelles/actualités de Radio-Canada	1 %
Autre (mentions par < 1 % gens)	5 %
Je ne saurais dire	13 %

Échantillon : Répondants et répondantes qui étaient au courant d'au moins un problème de santé des végétaux (n = 462)

**Information sur les problèmes de santé des végétaux vue sur les médias sociaux**

<b>Q14B. Sur quelles plateformes de médias sociaux y avait-il de l'information sur ce qui suit : ____? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.</b>	<b>Ont vu de l'information sur un problème sur les médias sociaux (n = 110)</b>
Facebook	45 %
Instagram	23 %
YouTube	19 %
X (anciennement Twitter)	13 %
Reddit	11 %
TikTok	10 %
Autre plateforme de médias sociaux	10 %

Échantillon : Les répondants et répondantes qui avaient entendu parler d'un problème de santé des végétaux sur les médias sociaux (n = 110)

Les sous-groupes suivants étaient plus susceptibles d'avoir entendu parler de problèmes précis liés à la santé des végétaux :

- Le groupe des agriculteurs et des jardiniers avait plus souvent entendu parler du scarabée japonais (47 %), de l'agrile du frêne (39 %) et du longicorne asiatique (33 %).
- L'agrile du frêne était mieux connu en Ontario (31 %) et au Québec (41 %) que dans les autres régions.

- L'agrile du frêne (38 %) et la galle verruqueuse de la pomme de terre (26 %) étaient mieux connus dans les régions rurales qu'en ville (25 % et 11 %, respectivement).
- La galle verruqueuse était aussi mieux connue dans les provinces de l'Atlantique (36 %).

### 8. Familiarité avec les activités de protection des végétaux

*Une minorité de Canadiens et Canadiennes estimaient bien connaître les activités pouvant avoir une incidence sur la santé des végétaux.*

Une personne sur quatre estimait bien connaître les activités pouvant avoir une incidence sur la santé des végétaux, mais très peu (2 %) les connaissaient très bien. La plupart des gens (76 %) ignoraient ce qui peut prévenir ou causer la propagation des espèces envahissantes.

#### Familiarité avec les activités touchant la santé des végétaux

<b>Q15. Dans quelle mesure estimez-vous connaître les activités qui peuvent prévenir ou causer la propagation d'espèces envahissantes qui affectent les végétaux?</b>	<b>Échantillon total (n = 1 026)</b>
<b>NET : Les connais</b>	<b>24 %</b>
Je les connais très bien	2 %
Je les connais plutôt bien	22 %
<b>NET : Ne les connais pas</b>	<b>76 %</b>
Je ne les connais pas très bien	43 %
Je ne les connais pas du tout	32 %

*Échantillon : La totalité des répondants et répondantes (n = 1 026)*

Les activités pouvant avoir une incidence sur la santé des végétaux étaient mieux connues au sein des groupes suivants :

- Les agriculteurs et jardiniers (38 %), ainsi que les passionnés de biologie, d'écologie et de la nature (35 %).
- Les titulaires d'un diplôme d'études supérieures (33 %).
- Les hommes (27 %), comparativement aux femmes (21 %).

Le niveau de familiarité avec ces activités était plus faible au Québec (12 %).

## 9. Substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (SPFA)

*Moins d'une personne sur dix avait déjà entendu parler des SPFA.*

Les SPFA, souvent appelées « produits chimiques éternels », forment un groupe composé de 4 700 substances synthétiques. Extrêmement persistantes, elles sont utilisées dans de nombreux secteurs industriels et entrent dans la composition d'un grand nombre de produits, y compris des mousses extinctrices, des emballages alimentaires, des batteries de cuisine antiadhésives, des cosmétiques, des tissus, des véhicules et des appareils électroniques. On a demandé aux Canadiens et Canadiennes s'ils connaissaient les SPFA, sans leur fournir de description. Seuls 7 % des gens avaient déjà entendu parler des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées, tandis que huit personnes sur dix n'en avaient jamais entendu parler et une personne sur dix en était incertaine.

### Connaissance des SPFA

<b>Q16. Avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose récemment à propos des substances « per- et polyfluoroalkyles », aussi appelées SPFA?</b>	<b>Total (n = 1 026)</b>
Oui	7 %
Non	82 %
Je ne saurais dire	11 %

*Échantillon : La totalité des répondants et répondantes (n = 1 026)*

Au sein du petit sous-groupe ayant entendu parler des SPFA, une forte majorité (83 %) était au moins plutôt préoccupée par les risques qu'elles présentent pour l'environnement.

### Préoccupations relatives aux SPFA

<b>Q17. Dans quelle mesure les risques environnementaux que présentent les SPFA vous préoccupent-ils?</b>	<b>Avait entendu parler des SPFA (n = 67)</b>
<b>NET : Préoccupés</b>	<b>83 %</b>
Cela me préoccupe énormément	45 %
Cela me préoccupe modérément	38 %
<b>NET : Pas préoccupés</b>	<b>13 %</b>
Cela me préoccupe légèrement	13 %
Cela ne me préoccupe pas du tout	0 %
Je ne saurais dire	4 %

*Échantillon : Les répondants et répondantes qui avaient entendu parler des SPFA (n = 67)*



### 10. Approche « Une seule santé »

*Seuls 3 % des Canadiens et Canadiennes avaient récemment entendu parler de l'approche « Une seule santé ».*

Le terme « Une seule santé » reconnaît l'interdépendance entre les humains, les animaux, les végétaux et les écosystèmes qu'ils partagent. Cette approche de collaboration multisectorielle et multidisciplinaire s'attaque aux menaces communes pour la santé. L'approche Une seule santé a été encouragée et modélisée par des organismes internationaux de la santé comme l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). On a demandé aux Canadiens et Canadiennes s'ils connaissaient cette initiative, sans leur fournir de description. Très peu (3 %) se souvenaient d'avoir récemment entendu, vu ou lu quelque chose au sujet de l'approche « Une seule santé ». Neuf personnes sur dix n'en avaient jamais entendu parler, tandis que 7 % des gens en étaient incertains.

#### Connaissance de l'approche « Une seule santé »

<b>Q18. Avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose récemment au sujet de l'approche « Une seule santé »?</b>	<b>Total (n = 1 026)</b>
Oui	3 %
Non	90 %
Je ne saurais dire	7 %

*Échantillon : La totalité des répondants et répondantes (n = 1 026)*

### 11. La galle verruqueuse de la pomme de terre

*La moitié des Canadiens et Canadiennes qui avaient déjà entendu parler de la galle verruqueuse de la pomme de terre connaissaient bien cette maladie, et la majorité était au moins modérément préoccupée par les conséquences qu'elle pourrait avoir sur l'économie.*

La galle verruqueuse de la pomme de terre est une maladie des plantes causée par un champignon présent dans le sol. Elle ne présente aucun risque pour la santé des humains ou des animaux, mais elle diminue le rendement des cultures et déforme les pommes de terre. Les répondants et répondantes qui avaient déjà entendu parler de la galle verruqueuse de la pomme de terre (12 % de l'échantillon total, n = 135) se sont vu présenter une brève description de la maladie, puis devaient répondre à quelques questions sur leur niveau de familiarité et leurs préoccupations quant à ses conséquences.

La moitié des membres de ce groupe estimaient connaître au moins plutôt bien la maladie (50 %), quoique très peu d'entre eux (8 %) la connaissaient très bien.

#### Familiarité avec la galle verruqueuse

<b>Q19. Dans quelle mesure connaissez-vous la galle verruqueuse de la pomme de terre?</b>	<b>Avait entendu parler de la galle verruqueuse (n = 135)</b>
<b>NET : La connais</b>	<b>50 %</b>
Je la connais très bien	8 %
Je la connais plutôt bien	42 %
<b>NET : Ne la connais pas</b>	<b>49 %</b>
Je ne la connais pas très bien	43 %
Je ne la connais pas du tout	6 %
Je ne saurais dire	1 %

*Échantillon : Les répondants et répondantes qui avaient déjà entendu parler de la galle verruqueuse à Q13 (n = 135)*

Lorsqu'on leur a demandé dans quelle mesure ils s'inquiétaient des risques que présente la galle verruqueuse de la pomme de terre pour l'économie, les trois quarts des répondants et répondantes qui avaient déjà entendu parler de la maladie se sont dits au moins modérément préoccupés à ce sujet (76 %), dont une personne sur quatre qui était énormément préoccupée.

## Préoccupations relatives à la galle verruqueuse

<b>Q20. Dans quelle mesure les risques économiques que présente la galle verruqueuse de la pomme de terre vous préoccupent-ils?</b>	<b>Avait entendu parler de la galle verruqueuse (n = 135)</b>
<b>NET : Préoccupés</b>	<b>76 %</b>
Cela me préoccupe énormément	25 %
Cela me préoccupe modérément	51 %
<b>NET : Pas préoccupés</b>	<b>21 %</b>
Cela me préoccupe légèrement	20 %
Cela ne me préoccupe pas du tout	1 %
Je ne saurais dire	3 %

Échantillon : Les répondants et répondantes qui avaient déjà entendu parler de la galle verruqueuse à Q13 (n = 135)

Lorsqu'on a demandé aux répondants et répondantes qui avaient déjà entendu parler de la galle verruqueuse quel ordre de gouvernement était responsable de mettre en œuvre des mesures visant à en réduire la propagation, près de six personnes sur dix (57 %) ont correctement sélectionné le gouvernement fédéral. Une personne sur cinq (18 %) croyait quant à elle que la responsabilité relevait des gouvernements provinciaux, et 7 % des gens ont plutôt opté pour les administrations municipales ou locales. Près d'une personne sur cinq (17 %) n'a pas été en mesure de répondre.

## Responsabilité de la prise en charge de la galle verruqueuse

<b>Q21. À votre connaissance, quel ordre de gouvernement est responsable de mettre en œuvre les mesures visant à réduire la propagation de la galle verruqueuse de la pomme de terre?</b>	<b>Avait entendu parler de la galle verruqueuse (n = 135)</b>
Gouvernement fédéral (gouvernement du Canada)	57 %
Gouvernement provincial	18 %
Gouvernements municipaux/locaux	7 %
Je ne saurais dire	17 %

Échantillon : Les répondants et répondantes qui avaient déjà entendu parler de la galle verruqueuse à Q13 (n = 135)

Enfin, les répondants et répondantes qui avaient déjà entendu parler de la galle verruqueuse de la pomme de terre devaient évaluer l'efficacité des mesures prises par l'ACIA à la suite de la découverte de la maladie à l'Île-du-Prince-Édouard. Les opinions à ce sujet étaient très partagées : une personne sur dix estimait que la réponse de l'ACIA avait été très efficace, près de quatre personnes sur dix la jugeaient plutôt efficace, et 17 % trouvaient qu'elle n'avait pas été efficace. Plus du tiers des gens n'ont pas été en mesure de se prononcer.

## Efficacité de la prise en charge de la galle verruqueuse de la pomme de terre par l'ACIA

Avaient entendu parler de la galle verruqueuse			
<b>Q22. L'ACIA est la principale responsable de la protection des cultures agricoles au Canada contre les espèces envahissantes. Selon vous, dans quelle mesure la réaction de l'ACIA était-elle efficace lors de la découverte récente de la galle verruqueuse de la pomme de terre à l'Île-du-Prince-Édouard?</b>	<b>Total (n = 135)</b>	<b>Canada atlantique<sup>2</sup> (N = 38)</b>	<b>Toutes les autres provinces (N = 97)</b>
<b>NET : Efficace</b>	<b>48 %</b>	<b>57 %</b>	<b>46 %</b>
Très efficace	9 %	20 %	7 %
Plutôt efficace	38 %	37 %	39 %
<b>NET : Pas efficace</b>	<b>17 %</b>	<b>31 %</b>	<b>14 %</b>
Pas très efficace	13 %	29 %	9 %
Pas du tout efficace	4 %	3 %	4 %
Je ne saurais dire	36 %	12 %	42 %

Échantillon : Les répondants et répondantes qui avaient déjà entendu parler de la galle verruqueuse à Q13 (n = 135)

## 12. Scarabée japonais

*Les Canadiens et Canadiennes ayant déjà entendu parler du scarabée japonais ne connaissaient pas particulièrement bien le sujet, mais ils s'inquiétaient des risques que ce ravageur présente pour la production agricole et les espaces verts.*

Les répondants et répondantes qui avaient déjà entendu parler du scarabée japonais (29 % de l'échantillon total, n = 299) se sont vu présenter une brève description de cette espèce envahissante, puis devaient répondre à quelques questions sur leur niveau de familiarité et leurs préoccupations à ce sujet.

Un peu moins de la moitié des membres de ce groupe estimaient connaître au moins plutôt bien l'insecte (46 %), dont 11 % qui le connaissaient très bien. Le niveau de familiarité était plus élevé chez les agriculteurs et jardiniers (61 %) qu'au sein des autres sous-groupes d'intérêt. On n'observe aucune différence statistiquement significative entre les provinces.

### Familiarité avec le scarabée japonais

<b>Q23. Dans quelle mesure connaissez-vous le scarabée japonais?</b>	<b>Avaient entendu parler du scarabée japonais (n = 299)</b>
<b>NET : Le connais</b>	<b>46 %</b>
Je le connais très bien	11 %

<sup>2</sup> L'échantillon pour l'Île-du-Prince-Édouard est trop petit pour être analysé; les données de toutes les provinces de l'Atlantique sont donc présentées.

Je le connais plutôt bien	35 %
<b>NET : Ne le connais pas</b>	<b>53 %</b>
Je ne le connais pas très bien	42 %
Je ne le connais pas du tout	11 %
Je ne saurais dire	1 %

Échantillon : Les répondants et répondantes qui avaient déjà entendu parler du scarabée japonais à Q13 (n = 299)

La majorité des gens qui avaient déjà entendu parler du scarabée japonais se disaient au moins modérément préoccupés par le risque qu'il présente pour les espaces verts et la production agricole (85 %), dont le tiers (33 %) qui étaient énormément préoccupés à ce sujet.

### Préoccupations relatives au scarabée japonais

<b>Q24. Dans quelle mesure les risques de dommages aux espaces verts et aux productions agricoles que présente le scarabée japonais vous préoccupent-ils?</b>	<b>Avaient entendu parler du scarabée japonais (n = 299)</b>
<b>NET : Préoccupés</b>	<b>85 %</b>
Cela me préoccupe énormément	33 %
Cela me préoccupe modérément	52 %
<b>NET : Pas préoccupés</b>	<b>9 %</b>
Cela me préoccupe légèrement	9 %
Cela ne me préoccupe pas du tout	1 %
Je ne saurais dire	6 %

Échantillon : Les répondants et répondantes qui avaient déjà entendu parler du scarabée japonais à Q13 (n = 299)

Les membres des groupes suivants avaient davantage tendance à se préoccuper énormément du scarabée japonais :

- Les Canadiens et Canadiennes de 35 ans et plus (39 %, contre 11 % chez les 18 à 34 ans).
- Les femmes (40 %), comparativement aux hommes (27 %).
- Les agriculteurs et jardiniers (46 %).
- Les personnes résidant dans des régions rurales (53 %), comparativement à celles des milieux urbains (31 %).

### 13. Fulgore tacheté

*Les Canadiens et Canadiennes qui avaient déjà entendu parler du fulgore tacheté ne connaissaient que modestement cet insecte, et se sont dits préoccupés par les risques qu'il présente tant pour l'environnement que pour l'économie.*

Les répondants et répondantes qui avaient déjà entendu parler du fulgore tacheté (5 % de l'échantillon total, n = 43) se sont vu présenter une brève description de cette espèce envahissante, puis devaient répondre à quelques questions sur leur niveau de familiarité et leurs préoccupations à ce sujet.

Environ la moitié des membres de ce groupe estimaient connaître au moins plutôt bien l'insecte (51 %), dont une personne sur dix (9 %) qui le connaissait très bien.

#### Familiarité avec le fulgore tacheté

<b>Q25. Dans quelle mesure connaissez-vous le fulgore tacheté?</b>	<b>Avaient entendu parler du fulgore tacheté (n = 43)</b>
<b>NET : Le connais</b>	<b>51 %</b>
Je le connais très bien	9 %
Je le connais plutôt bien	42 %
<b>NET : Ne le connais pas</b>	<b>49 %</b>
Je ne le connais pas très bien	31 %
Je ne le connais pas du tout	18 %
Je ne saurais dire	0 %

*Échantillon : Les répondants et répondantes qui avaient déjà entendu parler du fulgore tacheté à Q13 (n = 43)*

Au sein de ce petit sous-groupe de la population qui avait déjà entendu parler du fulgore tacheté, les pourcentages qui se préoccupaient des risques que cet insecte présente pour l'environnement (41 % des gens s'en préoccupaient énormément) et pour l'économie (35 %) étaient à peu près égaux.

#### Préoccupations relatives au fulgore tacheté

<b>Q26. Dans quelle mesure les risques que présente le fulgore tacheté vous préoccupent-ils?</b>	<b>Risque économique</b>	<b>Risque environnemental</b>
<b>NET : Préoccupés</b>	<b>82 %</b>	<b>90 %</b>
Cela me préoccupe énormément	35 %	41 %
Cela me préoccupe modérément	47 %	50 %
<b>NET : Pas préoccupés</b>	<b>15 %</b>	<b>6 %</b>
Cela me préoccupe légèrement	12 %	6 %
Cela ne me préoccupe pas du tout	2 %	0 %
Je ne saurais dire	3 %	3 %

*Échantillon : Les répondants et répondantes qui avaient déjà entendu parler du fulgore tacheté à Q13 (n = 43)*

#### 14. Utilisation du bois de chauffage et risques associés

Plus de la moitié des Canadiens et Canadiennes ont dit s'inquiéter des risques associés au déplacement du bois de chauffage pour l'environnement, et quatre personnes sur dix ont indiqué utiliser du bois de chauffage au moins à l'occasion.

Près de quatre répondants et répondantes sur dix (37 %) ont indiqué utiliser du bois de chauffage au moins à l'occasion; ce pourcentage était plus élevé chez les agriculteurs et jardiniers (55 %), de même que chez les adeptes de camping, de séjours en chalet, de randonnées et de plein air (55 %). Parmi les utilisateurs de bois de chauffage, les deux tiers savaient que le déplacement de bois non traité pouvait propager des espèces envahissantes.

##### Utilisation de bois de chauffage

<b>Q27. Utilisez-vous du bois de chauffage pour quelle raison que ce soit (p. ex., chauffage, camping, loisirs), au moins à l'occasion?</b>	<b>Total (n = 1 026)</b>
Oui	37 %
Non	60 %
Je ne saurais dire	3 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes (n = 1 026)

##### Connaissance des risques liés à l'utilisation du bois de chauffage

<b>Q28. Saviez-vous que déplacer du bois de chauffage non traité d'un terrain de camping ou d'un chalet peut propager des espèces envahissantes?</b>	<b>Utilisent du bois de chauffage au moins à l'occasion (n = 396)</b>
Oui	65 %
Non	30 %
Je ne saurais dire	5 %

Échantillon : Les répondants et répondantes qui ont dit utiliser du bois de chauffage au moins à l'occasion (n = 396)

On a demandé à tous les répondants et répondantes dans quelle mesure ils étaient préoccupés par le risque pour l'environnement que présente le déplacement de bois de chauffage provenant de zones où se trouvent des organismes nuisibles. Les réponses étaient partagées, plus de la moitié (55 %) se disant préoccupés à ce sujet, dont deux personnes sur dix (19 %) qui étaient très préoccupées. Le niveau de préoccupation était considérablement plus élevé chez les utilisateurs de bois de chauffage (67 %), en particulier ceux qui étaient déjà au courant des risques associés (75 %).

## Préoccupations quant aux risques de déplacer du bois de chauffage

<i>Q29. Dans quelle mesure le risque environnemental que présente le déplacement de bois de chauffage provenant de zones où il y a des organismes nuisibles (comme l'agrile du frêne) vous préoccupe-t-il?</i>	Total (n = 1 026)	Utilisent du bois de chauffage au moins à l'occasion (n = 396)	Savaient que déplacer du bois de chauffage peut propager des espèces envahissantes (n = 260)
<b>NET : Préoccupés</b>	<b>55 %</b>	<b>67 %</b>	<b>75 %</b>
Cela me préoccupe énormément	19 %	25 %	31 %
Cela me préoccupe modérément	37 %	42 %	44 %
<b>NET : Pas préoccupés</b>	<b>27 %</b>	<b>25 %</b>	<b>21 %</b>
Cela me préoccupe légèrement	20 %	19 %	18 %
Cela ne me préoccupe pas du tout	7 %	6 %	3 %
Je ne saurais dire	18 %	8 %	4 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes (n = 1 026)

- Les agriculteurs et jardiniers (75 %), ainsi que les passionnés de biologie, d'écologie et de la nature (68 %) étaient plus nombreux à se préoccuper énormément ou modérément des risques associés au déplacement de bois de chauffage.



### 15. Recherche d'information

*Une minorité de moins de deux Canadiens et Canadiennes sur dix ont dit chercher régulièrement de l'information au sujet de la santé des végétaux.*

Les Canadiens et Canadiennes cherchent rarement de l'information sur la santé des végétaux. En effet, les deux tiers ont indiqué effectuer de telles recherches une fois par année (10 %) ou moins souvent (57 %). Moins de deux personnes sur dix (18 %) cherchent de l'information à ce sujet plus d'une fois par année.

#### Fréquence de la recherche d'information

<b>Q30. À quelle fréquence recherchez-vous de l'information sur la santé des végétaux?</b>	<b>Total (n = 1 026)</b>
Quotidiennement	< 1 %
Hebdomadairement	2 %
Mensuellement	7 %
Trimestriellement	9 %
<b>NET : Plus d'une fois par année</b>	<b>18 %</b>
Annuellement	10 %
Moins d'une fois par année	57 %
Je ne saurais dire	15 %

*Échantillon : La totalité des répondants et répondantes (n = 1 026)*

Le pourcentage de gens qui cherchent de l'information sur la santé des végétaux plus d'une fois par année est plus élevé au sein des groupes suivants :

- Les personnes qui s'identifient comme autochtones (41 %).
- Les agriculteurs et jardiniers (34 %) et les passionnés de biologie, d'écologie et de la nature (33 %).

Il convient de souligner que les Canadiens et Canadiennes qui recherchent plus souvent de l'information à ce sujet (soit plus d'une fois par année) tendent aussi à mieux connaître l'ACIA (37 % avaient attribué une note de 5 à 7 sur 7 à leur niveau de familiarité).

On a demandé à la totalité des répondants et répondantes d'indiquer les sources les plus souvent consultées pour trouver de l'information sur la santé des végétaux. Les sources les plus populaires, et de loin, étaient Internet et les sites Web (47 %) ainsi que les recherches sur Google (47 %). D'autres ont dit consulter les médias traditionnels (18 %) ou se tourner vers leur réseau personnel (17 %). Environ une personne sur dix (13 %) a sélectionné le gouvernement du Canada, tandis que 6 % des gens ont indiqué se tourner précisément vers l'ACIA pour obtenir ce type d'information.

## Source d'information sur la santé des végétaux

<b>Q31. Vers quelles sources d'informations sur la santé des végétaux vous tournez-vous principalement? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.</b>	<b>Total (n = 1 026)</b>
Internet/site Web	47 %
Recherches sur Google	47 %
Médias (télévision, journaux, magazines)	18 %
Amis/voisins/réseau	17 %
Gouvernement du Canada	13 %
Médias sociaux	10 %
Gouvernement provincial	9 %
Agence canadienne d'inspection des aliments/ACIA	6 %
Association de l'industrie	3 %
Autre (veuillez préciser)	7 %

Échantillon : La totalité des répondants et répondantes (n = 1 026)

Une seule personne sur dix a indiqué consulter principalement les médias sociaux pour trouver de l'information sur la santé des végétaux. Parmi ces gens, Facebook était la plateforme la plus utilisée, suivie d'Instagram.

## Plateforme de médias sociaux

<b>Q31B. Quels canaux de médias sociaux consultez-vous principalement pour obtenir de l'information sur la santé des végétaux?</b>	<b>Consultent les médias sociaux pour trouver de l'information sur les végétaux (n = 96)</b>
Facebook	49 %
Instagram	33 %
X (anciennement Twitter)	16 %
TikTok	10 %
YouTube	35 %
Reddit	17 %
Autre plateforme de médias sociaux	14 %

Échantillon : Les répondants et répondantes qui ont dit consulter les médias sociaux pour trouver de l'information sur les végétaux (n = 96)

### 16. Signalement d'espèces envahissantes à l'ACIA

*La majorité des Canadiens et Canadiennes ignoraient comment signaler la présence d'une espèce envahissante à l'ACIA.*

Seulement 1 % des répondants et répondantes ont indiqué avoir déjà signalé la présence d'une espèce envahissante à l'ACIA, et 15 % savaient comment faire un tel signalement. La majorité des gens (79 %) ignoraient toutefois à qui signaler les espèces envahissantes.

#### Signalement d'espèces envahissantes

<b>Q32. Avez-vous déjà signalé la présence d'une espèce envahissante à l'ACIA?</b>	<b>Total (n = 1 026)</b>
Oui	1 %
Non, mais je sais où le faire	15 %
Non, et je ne sais pas où le faire	79 %
Je ne saurais dire	5 %

*Échantillon : La totalité des répondants et répondantes (n = 1 026)*

Au sein du petit groupe de répondants et répondantes qui avaient déjà signalé la présence d'une espèce envahissante à l'ACIA (n = 15), une majorité a qualifié le processus de plutôt ou de très difficile.

## Annexe A : Méthodologie du sondage auprès de l'industrie

Environics Research a réalisé un sondage téléphonique auprès de 300 représentants et représentantes d'entreprises canadiennes réglementées du secteur des végétaux, sélectionnées à partir d'une liste de 9 797 entreprises appartenant à des codes du SCIAN pertinents. Plus précisément, le sondage a été mené auprès de personnes travaillant au sein de ces entreprises et qui sont responsables de la stratégie commerciale ou des activités. Le sondage durait environ 11,75 minutes, et le taux de réponse était de 8,04 %.

### 1. Conception et pondération de l'échantillon

Environics a réalisé un sondage téléphonique de 10 minutes du 15 au 29 février 2024. La méthode d'échantillonnage utilisée a été conçue de manière à mener des entrevues auprès de 300 représentants et représentantes d'entreprises, en fonction des taux de réponse prévus.

L'échantillon de cette étude a été sélectionné à partir d'une liste de 10 000 entreprises réglementées du secteur des végétaux achetée auprès de Dun & Bradstreet Canada. Cette liste de 10 000 entreprises a été établie en sélectionnant au hasard des entrées de la liste complète de contacts disponibles (soit environ 17 000). Une fois les doublons et les entrées désuètes supprimés, la liste comptait 9 797 dossiers admissibles. Les entreprises de la liste épurée ont été jointes au hasard de façon à obtenir un échantillon définitif de 300 répondants et répondantes.

Pour être admissibles, les entreprises devaient mener leurs activités au Canada et appartenir à l'un des codes pertinents du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Une liste complète des codes du SCIAN inclus dans l'étude se trouve ci-dessous. La marge d'erreur pour cet échantillon est de plus ou moins 6 %, 19 fois sur 20.

#### Liste des codes du SCIAN utilisés dans le sondage auprès d'entreprises du secteur des végétaux

Code du SCIAN	Titre
111110	Culture du soya
111120	Culture d'oléagineux (à l'exception du soya)
111130	Culture de pois et de haricots secs
111140	Culture du blé
111150	Culture du maïs
111160	Culture du riz
111199	Culture de céréales, tout autre type
111211	Culture de pommes de terre
111219	Autres cultures de légumes (sauf de pommes de terre) et de melons
111310	Orangeraies
111320	Vergers d'agrumes (à l'exception des oranges)
111331	Vergers de pommiers
111332	Vignobles de raisin
111333	Culture de fraises
111334	Culture de baies (à l'exception des fraises)
111335	Culture de noix

111336	Culture mixte de fruits et de noix
111339	Culture de fruits non agrumicoles, autre type
111411	Culture de champignons
111419	Culture vivrière en serre, autre type
111421	Pépinière et production d'arbres
111422	Floriculture
111910	Culture du tabac
111920	Culture du coton
111930	Culture de la canne à sucre
111940	Culture du foin
111991	Culture de betteraves à sucre
111993	Culture mixte de fruits et de légumes
111992	Culture d'arachides
111998	Toutes les autres cultures agricoles diverses
113110	Exploitation de terres à bois
113210	Pépinières forestières et cueillette de produits forestiers
115112	Préparation du sol, plantation et culture
115113	Récolte des cultures agricoles, principalement par machine
115114	Activités post-récolte des cultures agricoles (à l'exception de l'égrenage de coton)
115310	Activités de soutien à la foresterie
311211	Minoterie
311212	Usinage du riz
311213	Malterie
311221	Mouture humide du maïs et fabrication de gluten
311224	Transformation de soya et d'autres oléagineux
311225	Raffinage et mélange de graisses et d'huiles
311230	Fabrication de céréales pour petit déjeuner
325311	Fabrication d'engrais azoté
325312	Fabrication d'engrais phosphaté
325314	Fabrication d'engrais (mixtes seulement)
325315	Fabrication de compost

Les taux de réponse par région ont été surveillés de façon à s'assurer que l'échantillon était suffisamment réparti à l'échelle du pays. Afin d'obtenir le plus de réponses possibles d'entreprises de l'industrie de la pomme de terre, une approche de maximisation de l'échantillon a été utilisée, et toutes les entreprises de la liste appartenant au code du SCIAN de la culture de pommes de terre ont été achetées dans le cadre

l'échantillonnage. Au sein de chaque entreprise, on a identifié le propriétaire ou la personne responsable de la stratégie commerciale ou des activités qui était le mieux placé pour répondre aux questions. Il pouvait s'agir de chefs de la direction, de propriétaires ou d'exploitants, de présidents, de vice-présidents, d'administrateurs ou de chef d'exploitation. Si une personne occupant l'un de ces postes de direction n'était pas disponible, un rappel était prévu lorsque nécessaire. L'échantillon définitif a été pondéré en fonction de la région à partir des données associées aux codes du SCIAN pertinents tirées du recensement de l'agriculture de 2021, de façon à ce qu'il soit représentatif sur le plan géographique des entreprises du secteur des végétaux de partout au pays.

La répartition de l'échantillon définitif par région et caractéristique d'entreprises est la suivante :

#### Répartition des entreprises du secteur des végétaux

Caractéristique d'entreprises	Taille de l'échantillon non pondéré	Pourcentage non pondéré	Pourcentage pondéré
<b>Région</b>			
Atlantique	31	10 %	3 %
Ontario	91	30 %	25 %
Québec	64	21 %	16 %
Prairies/territoires	76	25 %	48 %
C.-B.	38	13 %	8 %
<b>Industrie (par code du SCIAN)</b>			
Agriculture et foresterie	185	64 %	62 %
Culture de pommes de terre	25	8 %	8 %
Toutes les autres entreprises du secteur des végétaux	90	28 %	30 %
<b>Nombre d'années en activité</b>			
Moins de 20 ans	48	16 %	15 %
De 20 à 30 ans	60	20 %	20 %
Plus de 30 ans	188	63 %	64 %
<b>Nombre d'employés</b>			
De 1 à 9	148	49 %	51 %

De 10 à 49	110	37 %	34 %
50 ou plus	37	12 %	13 %

## 2. Conception du questionnaire

Environics a travaillé de concert avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin de mettre au point un questionnaire permettant d'assurer que les objectifs de la recherche sont remplis et les questions, bien formulées. Le questionnaire a également été conçu de façon à respecter les normes du gouvernement fédéral en matière de recherche sur l'opinion publique. Une fois approuvé par l'ACIA, il a été traduit en français. La version définitive du questionnaire destiné aux entreprises se trouve à l'annexe D.

Elemental Data Collection Inc. a programmé le questionnaire avant de le soumettre à des tests approfondis afin d'assurer l'exactitude de l'organisation et de la collecte des données. Cette validation a permis de garantir que le processus de saisie des données était conforme à la logique de base du sondage.

## 3. Préenquête

Avant le lancement du sondage auprès de l'industrie, Environics a réalisé un test préliminaire à l'interne dans les deux langues du sondage, puis a apporté des changements en fonction des commentaires reçus. Le sondage téléphonique a été mené par Elemental Data Collection, qui a elle-même effectué une préenquête dans les deux langues officielles après le test préliminaire interne et l'approbation d'Environics. Pour cette préenquête, Elemental a communiqué avec un nombre restreint d'entreprises admissibles dans chacune des langues. Ces sondages préliminaires se terminaient par des questions d'approfondissement standard du gouvernement du Canada afin de s'assurer que la durée et le langage du sondage étaient appropriés. Le sondage de préenquête auprès des entreprises s'est déroulé le 12 février 2024, et 20 personnes y ont répondu (10 en anglais et 10 en français). Un compte rendu a été présenté aux responsables de l'équipe du projet de l'ACIA, et une copie des résultats leur a été fournie. Quelques changements mineurs ont été apportés à la formulation des questions afin de les clarifier et de réduire le temps de réponse. Les réponses obtenues dans le cadre de la préenquête ont été incluses aux résultats définitifs.

## 4. Travail sur le terrain

Le sondage téléphonique auprès d'entreprises s'est déroulé du 15 au 29 février 2024. Il a été effectué dans un environnement d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur (ETAO) doté de toutes les fonctions requises. Il fallait environ 11 minutes pour y répondre. Dans le cadre de ce sondage, l'échantillonnage, la programmation du questionnaire, la réalisation des entrevues et le nettoyage des données ont été confiés à Elemental Data Collection Inc. (EDCI) d'Ottawa, une société canadienne. Les répondants et répondantes avaient la possibilité de répondre en français ou en anglais. Le travail de recherche a été effectué en conformité avec les Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada, de même qu'avec les lois fédérales applicables (*Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, ou LPRPDE). On a informé les répondants et répondantes de la façon de consulter les résultats du sondage sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada. Le sondage a aussi été enregistré auprès du Service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC). Toutes les réponses au sondage téléphonique ont été saisies électroniquement par l'intervieweur et regroupées dans un fichier de données électronique qui a ensuite été codé et analysé (y compris pour les questions ouvertes).

## 5. Codage et dépouillement des données

Après la collecte des données, mais avant leur analyse, des analystes ont procédé au nettoyage et à la validation des données, conformément aux normes les plus rigoureuses du secteur. Les réponses aux questions ouvertes ont été codées, et Environics a mis sur pied des tableaux croisés de concert avec la personne responsable du projet. Les données ont été pondérées en fonction de la région de façon à représenter la répartition des entreprises du secteur des végétaux au Canada, à partir des données du recensement de l'agriculture de 2021. Les tableaux de données ont été soumis en format CSV; la transcription des commentaires a été rendue accessible dans un document Excel après avoir été passée en revue attentivement de façon à veiller à ce que la confidentialité ne soit pas compromise.

## 6. Taux de réponse

Les taux de réponse sont présentés dans le tableau ci-dessous.

### Répartition des communications

<b>Nombre total de numéros composés</b>	<b>6 044</b>
<b>Inadmissibles (non valides)</b>	<b>931</b>
<b>Cas non résolus (NR)</b>	<b>3 463</b>
<i>Pas de réponse/répondeur téléphonique</i>	3 463
<b>Admissibles sans réponse (IS)</b>	<b>1 239</b>
<i>Barrière linguistique</i>	10
<i>Incapacité à répondre (personnes malades ou décédées)</i>	15
<i>Rappels manqués (personnes non disponibles)</i>	363
<i>Refus</i>	828
<i>Interruptions</i>	23
<b>Admissibles avec réponse (R)</b>	<b>411</b>
<i>Quota atteint</i>	0
<i>Entrevues achevées</i>	300
<i>Non admissibles – type d'entreprise (Q2)</i>	111
<b>Taux de réponse</b>	<b>8,04</b>
<b>Taux d'incidence</b>	<b>72,99</b>



## Annexe B : Méthodologie de la phase qualitative

### 1. Conception de l'échantillon

Environics a mené, du 12 février au 26 mars 2024, 20 entrevues individuelles en profondeur auprès de représentants et représentantes d'entreprises réglementées de semences et de production de pommes de terre de partout au pays. On a ciblé spécifiquement les entreprises situées à l'Île-du-Prince-Édouard. Le volet qualitatif de l'étude avait pour objectif d'évaluer l'efficacité de messages clés et d'éventuelles approches créatives, de discuter du niveau de satisfaction à l'égard des communications avec l'ACIA et les préférences à ce sujet, et de déterminer le niveau de satisfaction à l'égard des services actuels de l'ACIA, surtout en ce qui concernait l'émergence et la prise en charge de la galle verruqueuse de la pomme de terre à l'Île-du-Prince-Édouard. Le guide de discussion est présenté dans son intégralité à l'annexe E.

Le recrutement a été effectué en collaboration avec l'équipe du projet de l'ACIA, qui a travaillé de concert avec Environics afin de dresser une liste des entreprises de l'industrie de la pomme de terre à joindre.

Au total, 17 entrevues ont été menées en anglais, et 3 en français. La répartition des entrevues par région est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Entrevues individuelles en profondeur par région et type d'entreprise**

Région	
Île-du-Prince-Édouard	9
Alberta	5
Ontario	2
Québec	3
Manitoba	1

### 2. Recrutement

Les participants et participantes aux entrevues ont été recrutés à partir d'une liste d'entreprises réglementées de semences et de production de pommes de terre fournie par l'ACIA. Avant d'amorcer le recrutement, l'ACIA a envoyé un courriel de préavis à une liste d'entreprises devant être jointes dans le cadre de l'étude. Le courriel avisait les destinataires qu'Environics communiquerait avec eux dans les jours à venir, expliquait l'objectif de l'étude, soulignait l'importance de leur participation et les assurait que leurs réponses demeuraient confidentielles et que leur nom ne serait pas mentionné dans les rapports ou produits livrables.

Après ce premier avis par l'ACIA, Environics a envoyé les courriels invitant les participants potentiels à planifier les entrevues en fonction de leurs disponibilités. Les gens pouvaient choisir le format de l'entrevue (en ligne ou par téléphone) et leur langue de préférence. En guise de remerciement pour leur temps et leur contribution, une somme de 100 \$ a été remise à chaque personne ayant terminé l'entrevue.

Les normes de l'industrie des études de marché et du gouvernement du Canada en matière de recherche qualitative ont été respectées. Dans les cas où il n'existait aucune norme pertinente du gouvernement du Canada, les chercheurs ont respecté ou surpassé les normes de l'industrie. Environics est l'un des membres fondateurs du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC) et a inscrit l'étude auprès du Service de vérification des recherches du CRIC.

### **3. Entrevues**

Au total, 20 entrevues ont été réalisées entre le 12 février et le 26 mars 2024. Les discussions ont duré de 30 à 45 minutes, et la plupart ont eu lieu au téléphone.

Au début de chaque entrevue, l'intervieweur confirmait le consentement à poursuivre et vérifiait l'identité et l'admissibilité.

Environics a travaillé de près avec l'équipe du projet de l'ACIA afin d'élaborer un guide de discussion qui permettait d'obtenir les renseignements nécessaires à la recherche. Les séances n'ont pas été enregistrées en raison de la nature délicate des conversations, et pour rendre les participants et participantes plus à l'aise. Les intervieweurs d'expérience d'Environics ont pris des notes détaillées lors des discussions, qui ont été utilisées dans la rédaction du présent rapport.

## Annexe C : Méthodologie du sondage auprès de la population générale

Environics Research a réalisé un sondage en ligne de 10 minutes auprès de n = 1 026 Canadiens et Canadiennes de 18 ans et plus dans le but de déterminer leur connaissance et leur perception de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et des enjeux liés à la santé des végétaux. Le taux de réponse pour le sondage était de 11,05 %.

### 4. Conception et pondération de l'échantillon

Le sondage a été mené auprès de 1 026 Canadiens et Canadiennes de 18 ans et plus. L'échantillon a été sélectionné à partir du panel de Sago (anciennement AskingCanadians), un fournisseur inclus dans la proposition d'offres à commandes d'Environics. Puisque le panel de Sago en est un à participation volontaire, l'échantillon est non probabiliste et aucune marge d'erreur ne peut être calculée. Bien que les panels à participation volontaire ne soient pas des échantillons probabilistes tirés au hasard, les sondages en ligne peuvent être utilisés auprès de la population générale, pour autant qu'ils soient conçus adéquatement et qu'ils fassent appel à un panel bien géré comptant un grand nombre de personnes. Les répondants et répondantes ont été informés de leurs droits en matière de protection de leurs renseignements personnels et de leur anonymat.

Puisque la participation à un sondage en ligne n'est ni obligatoire ni aléatoire, l'échantillon sélectionné pour ce sondage a été préalablement stratifié et pondéré en fonction du genre, du groupe d'âge et de la région de résidence d'après les données du recensement de 2021 de façon à ce qu'il soit représentatif de la population cible.

Le tableau ci-dessous présente les échantillons pondérés et non pondérés en fonction de l'âge, du genre et de la région :

#### Répartition des réponses au sondage en ligne

Groupe démographique	Taille de l'échantillon non pondéré	Pourcentage non pondéré	Pourcentage pondéré
<b>Région</b>			
Atlantique	105	10 %	7 %
Québec	200	19 %	23 %
Ontario	303	30 %	39 %
Man./Sask./T.N.-O.	122	12 %	7 %
Alberta	140	14 %	11 %
C.-B./Yukon	156	15 %	14 %
<b>Âge</b>			

18 à 34 ans	243	24 %	25 %
35 à 54 ans	351	34 %	34 %
55 ou plus	432	42 %	41 %
<b>Genre</b>			
Genre féminin	519	51 %	51 %
Genre masculin	498	49 %	49 %

Une question a été ajoutée afin de cerner des groupes d'intérêt particulier de l'ACIA, mais aucun quota ni aucune cible n'ont été fixés pour ces catégories. Afin de garantir des échantillons suffisants pour permettre leur analyse, les groupes d'intérêt particulier ont été regroupés au moment du dépouillement des données, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

## Groupes d'intérêt particulier

Groupe d'intérêt particulier	Taille de l'échantillon non pondéré	Pourcentage non pondéré	Pourcentage pondéré
<i>NET : Tout groupe</i>	875	85 %	85 %
Gastronome	346	34 %	34 %
Campeur ou campeuse, adepte des séjours en chalet, randonneur ou randonneuse, passionné ou passionnée de la nature	464	45 %	45 %
Agriculteur ou agricultrice, jardinier ou jardinière	270	26 %	26 %
Ami ou amie des animaux, propriétaire d'animal	494	48 %	47 %
Passionné ou passionnée de voyages/hivernant ou hivernante	503	49 %	49 %
Biologiste ou écologiste en herbe, passionné ou passionnée de la nature	272	27 %	26 %

### 5. Conception du questionnaire

Environics a collaboré avec l'ACIA à la mise au point d'un questionnaire en ligne d'une durée moyenne de 10 minutes. Le questionnaire traitait de sujets tels que la connaissance de l'ACIA et des enjeux liés à la santé des végétaux, les préoccupations relatives à la santé des végétaux et les sources les plus souvent consultées pour obtenir de l'information à ce sujet. Le questionnaire approuvé a ensuite été traduit en français.

Les analystes de données d'Environics ont programmé le questionnaire avant de soumettre celui-ci à des tests approfondis afin d'assurer l'exactitude de l'organisation et de la collecte des données. Cette validation a permis de garantir que le processus de saisie des données était conforme à la logique de base des sondages. Le système de collecte de données a pris en charge les invitations, les quotas et la logique du questionnaire (l'enchaînement des questions et les intervalles valides).

### 6. Préenquête

Environics et l'équipe du projet de l'ACIA ont d'abord soumis le sondage en ligne à un test préliminaire à l'interne. Une fois le sondage approuvé, un pré-lancement a été effectué en ligne. Conformément aux normes du gouvernement, le sondage a été mis à l'essai auprès d'un minimum de 10 répondants et répondantes dans chacune des langues. Le pré-lancement s'est déroulé les 8 et 9 mars 2024 et a inclus 46 sondages en anglais et 38

en français. Ces sondages préliminaires se terminaient par des questions d'approfondissement standard du gouvernement du Canada afin de s'assurer que la durée et le langage du sondage étaient appropriés. Aucun changement ne s'est avéré nécessaire à la suite de la préenquête, et les résultats ont été inclus dans l'analyse.

### **7. Travail sur le terrain**

Le sondage auprès de la population générale s'est déroulé du 11 au 20 mars 2024. Il fallait environ 10 minutes pour y répondre. Les sondages ont été effectués par Environics dans un environnement de sondage Web sécurisé doté de toutes les caractéristiques requises. Les analystes de données d'Environics ont programmé les questionnaires avant de soumettre ceux-ci à des tests approfondis afin d'assurer l'exactitude de l'organisation et de la collecte des données. L'échantillon utilisé provenait du panel de Sago, un fournisseur de confiance. Environics Research a assumé la responsabilité générale de tous les aspects du sondage sur le terrain, y compris l'échantillonnage et la programmation du questionnaire. Les répondants et répondantes ont eu la possibilité de répondre au sondage dans la langue officielle de leur choix. L'ensemble du travail de recherche a été effectué en conformité avec les normes du gouvernement fédéral en matière d'étude quantitative, de même qu'avec les lois fédérales applicables (*Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, ou LPRPDE). Dans le cadre du sondage, on a informé les répondants et répondantes de la façon de consulter les résultats sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada. Environics a aussi inscrit le sondage auprès du Service de vérification des recherches du CRIC.

Les répondants et répondantes au sondage, sélectionnés à partir d'un panel de personnes ayant accepté de participer à des sondages en ligne, ont été rétribués pour avoir pris part au sondage selon le programme incitatif du panel. La rétribution a été structurée de façon à refléter la durée du sondage et la nature de l'échantillon.

**Prise en compte de l'accessibilité pour le sondage en ligne.** Les personnes qui participent à des études sont diversifiées, et Environics s'efforce à ce que la mise en forme de ses sondages permette d'offrir une expérience conviviale pour tous. Nous avons configuré nos sondages en ligne de façon à ce que les lecteurs d'écran puissent offrir une meilleure expérience aux personnes qui présentent un handicap. Nous testons nos sondages en ligne de façon exhaustive en faisant appel à des techniques reconnues par l'industrie et en utilisant des lecteurs d'écran. Environics s'assure que ses sondages en ligne sont conformes aux Directives pour l'accessibilité aux contenus Web.

### **8. Codage et dépouillement des données**

Après la collecte des données, mais avant leur analyse, des analystes ont procédé au nettoyage et à la validation des données, conformément aux normes les plus rigoureuses du secteur. Les réponses aux questions ouvertes ont été codées, et Environics a mis sur pied des tableaux croisés de concert avec la personne responsable du projet. Environics a fourni séparément à l'ACIA un fichier SPSS entièrement identifié et des tableaux croisés en format CSV à des fins d'accessibilité du Web. Les données ont été pondérées en fonction des données de recensement disponibles de façon à ce que les résultats globaux soient proportionnels à la population pour ce qui est de l'âge, de la région et du genre.

## 9. Taux de réponse

### Taux de réponse

Le taux de réponse est le suivant :

12075 – Sondage d'ACIA auprès de la population sur la protection des végétaux (ERG 12003)	
Répartition	N
Nombre total d'invitations(c)	40 525
Nombre total de sondages terminés (d)	1 026
Répondants admissibles, mais qui ont abandonné (e)	334
Répondants non admissibles (f)	416
Aucune réponse (g)	35 712
Quotas atteints (h)	3 037
Taux de contact = (d+e+f+h)/c	11,88
Taux de participation = (d+f+h)/c	11,05

### Analyse du biais de non-réponse

Le tableau ci-dessous présente le profil de l'échantillon définitif, comparativement à la population réelle du Canada (d'après les données du recensement de 2021). L'échantillon final surreprésente les Canadiens et Canadiennes plus jeunes et ceux dont le niveau de scolarité est plus élevé. Cela s'explique probablement par la méthode de recrutement par panel en ligne, de même que par les différences dans les habitudes et l'utilisation d'Internet entre les sous-groupes de la population.

## Profil de l'échantillon

Profil	Échantillon non pondéré du sondage en ligne* %	Au Canada (recensement de 2021) %
<b>Genre (18 ans et plus)**</b>		
Genre masculin	49	49
Genre féminin	51	51
<b>Âge<sup>§</sup></b>		
18 à 34 ans	24	17 <sup>§</sup>
35 à 54 ans	34	35 <sup>§</sup>
55 ou plus	42	48 <sup>§</sup>
<b>Niveau de scolarité<sup>¶</sup></b>		
Diplôme d'études secondaires ou moins	16	33
École de métiers, études collégiales ou postsecondaires (sans diplôme)	34	34
Diplôme universitaire	50	33

\* Les données ne sont pas pondérées et les pourcentages sont établis en fonction des personnes ayant répondu à chacune des questions démographiques.

\*\* Exclut les personnes qui se sont identifiées à une catégorie de genre autre que les hommes ou les femmes (1 %)

§ Les données comparatives de Statistique Canada relatives à l'âge représentent les principaux chefs de ménage, et non la population générale.

¶ Les catégories réelles du recensement diffèrent de celles utilisées dans le cadre de ce sondage et ont été recalculées pour correspondre à ce dernier. Les données de Statistique Canada en ce qui a trait au niveau de scolarité représentent les Canadiens et Canadiennes de 25 à 64 ans.

**Limites**

Puisque les sondages par panel en ligne ne font pas appel à des échantillons probabilistes tirés au hasard, il est impossible de calculer une estimation formelle de l'erreur d'échantillonnage. De tels sondages peuvent tout de même être utilisés auprès de la population générale, pour autant qu'ils soient conçus adéquatement et qu'ils fassent appel à un panel bien géré comptant un grand nombre de personnes.



## Annexe D : Questionnaire du sondage auprès des entreprises du secteur des végétaux

Janvier 2024

### Agence canadienne d'inspection des aliments

Recherche de 2024 sur l'opinion publique effectuée pour le secteur de la protection des végétaux  
Connaissance de l'ACIA et des problèmes des végétaux – sondage téléphonique auprès de l'industrie

### Questionnaire

Bonjour/Hello. Je m'appelle [nom de l'intervieweur]. Je communique avec vous au nom d'Environics, une société de recherche sur l'opinion publique. Préférez-vous que je continue en français ou en anglais? Would you prefer that I continue in English or French? Nous menons une enquête auprès d'exploitations agricoles et d'entreprises canadiennes du secteur de la production végétale, de la transformation végétale ou de la santé des végétaux, y compris la foresterie. Ce sondage est mené pour le compte du gouvernement du Canada.

Puis-je parler à la personne de votre entreprise qui est chargée de la stratégie commerciale ou des opérations? Est-ce que ce serait vous ou une autre personne?

**SI LA PERSONNE EST DISPONIBLE, CONTINUER. RÉPÉTER L'INTRODUCTION AU BESOIN.**

**SI LA PERSONNE N'EST PAS DISPONIBLE, PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR UN RAPPEL.**

Il vous faudra environ 10 minutes pour répondre au sondage. Votre participation est volontaire et votre décision d'y répondre ou non n'aura aucune incidence sur vos rapports avec le gouvernement du Canada. Nous respecterons votre anonymat et la stricte confidentialité de vos réponses. Les renseignements que vous fournirez seront gérés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et aux autres lois applicables en matière de protection de la vie privée.

Puis-je continuer?

Oui, maintenant. [CONTINUER]

Non, rappelez plus tard. Préciser une date et une heure : Date : Heure :

Refus [REMERCIER/METTRE FIN À L'APPEL]

NOTES À L'INTERVIEWEUR :

NOTE : [SI ON LE DEMANDE : Cette étude est inscrite auprès du Service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC), afin de vous permettre d'en vérifier la légitimité. Si vous souhaitez connaître les détails de cette recherche, veuillez vous rendre sur le site Web du CRIC, à l'adresse : [www.canadianresearchinsightscouncil.ca/?lang=fr](http://www.canadianresearchinsightscouncil.ca/?lang=fr). Pour en vérifier la légitimité, veuillez entrer le code du projet, 20240207-EL904.

NOTE : Si la personne demande de s'entretenir avec un responsable de l'étude de l'ACIA, veuillez prendre en note son nom et son numéro de téléphone et lui indiquer que Ric Hobbs, de l'ACIA, communiquera avec elle.

### Enjeux environnementaux et risques pour la santé des végétaux

2. Dans lesquels des secteurs suivants s'inscrivent les activités de cette entreprise? [COMPARER À L'ÉCHANTILLON]

**[NE PAS LIRE LA LISTE, RÉPONSE MULTIPLE]**

- Culture de céréales et de plantes oléagineuses (1111)
- Culture de pommes de terre (111211) **[POSER QUESTIONS RELATIVES À LA GALLE VERRUQUEUSE DE LA POMME DE TERRE]**
- Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre) (111219)
- Culture de noix et de fruits (1113)
- Culture en serre et en pépinière et floriculture (1114)
- Autres cultures agricoles (tabac, canne à sucre, foin, arachide) (1119)
- Exploitation de terres à bois (1131)
- Pépinières forestières et récolte de produits forestiers (1132)
- Exploitation forestière (1133)
- Activités de soutien aux cultures agricoles (1151)
- Activités de soutien à la foresterie (1153)
- Mouture de céréales et de graines oléagineuses (3112)
- Fabrication de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques agricoles (3253)
- Grossistes-marchands de grains et de haricots de grande culture (424510)
- Grossistes-marchands de matériel de pépinière floricole et de fournitures de fleuristes (424930)
- Pépinières et centres de jardinage et détaillants de fournitures agricoles (444240)
- Entreposage de produits agricoles (493130)
- Autre, veuillez préciser : **[INTERVIEWEUR, INSCRIRE]** \_\_\_\_\_
- 99 – Je ne sais pas/Je refuse de répondre

3. En ce qui concerne les deux dernières années, veuillez me dire si chacun de ces éléments a été considéré comme une priorité élevée, moyenne ou faible pour votre entreprise.

**RÉPARTIR ALÉATOIREMENT**

- a. Gérer les questions de réglementation
- b. Gérer la confiance du public et la réputation de l'entreprise
- c. Aborder les questions de main-d'œuvre, notamment l'embauche, la capacité et le maintien en poste
- d. Stimuler la croissance de l'entreprise en cherchant de nouveaux clients et marchés
- e. Implanter des solutions technologiques ou innovantes
- f. Aborder les risques pour la santé des végétaux (p. ex., organismes nuisibles et maladies)

01 – Priorité faible

02 – Priorité moyenne

03 – Priorité élevée

NON SUGGÉRÉ

99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

4. À votre avis, dans quelle mesure les responsabilités de nature réglementaire sont-elles claires en ce qui concerne les entreprises du secteur des végétaux sous réglementation fédérale? **LIRE**

01 – Pas du tout claires  
02 – Pas très claires  
03 – Plutôt claires  
04 – Très claires  
NON SUGGÉRÉ  
99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

5. Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise de gérer les responsabilités liées à la réglementation fédérale en matière de santé des végétaux qui se rapportent à votre entreprise? **LIRE LA LISTE**

01 – Pas du tout à l'aise  
02 – Pas très à l'aise  
03 – Plutôt à l'aise  
04 – Très à l'aise  
NON SUGGÉRÉ  
99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

6. Certaines espèces envahissantes et maladies de plantes et certains insectes présentent un risque pour la santé des végétaux et des cultures au Canada. À quelle fréquence votre entreprise vérifie-t-elle les informations de toute sorte sur les risques pour la santé des végétaux? **LIRE UNIQUEMENT POUR CLARIFIER :**

01 – Quotidiennement  
02 – Hebdomadairement  
03 – Mensuellement  
04 – Trimestriellement  
05 – Annuellement  
06 – Moins souvent  
NON SUGGÉRÉ  
99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

7. Quelles sources d'informations sur les risques pour la santé des végétaux consultez-vous ou avez-vous déjà consultées?

**NE PAS LIRE; INSCRIRE LA PREMIÈRE RÉPONSE ET LES AUTRES RÉPONSES SÉPARÉMENT.**

01 – Internet/site Web – DEMANDER DES PRÉCISIONS  
02 – Recherches sur Google  
03 – Médias sociaux (Twitter, Instagram, Facebook) – DEMANDER DES PRÉCISIONS  
04 – Médias (télévision, journaux, magazines)  
05 – Agence canadienne d'inspection des aliments/ACIA  
06 – Gouvernement du Canada  
07 – Gouvernement provincial  
08 – Association de l'industrie  
09 – Collègues/autres producteurs de semences/mon réseau  
98 – Autre – DEMANDER DES PRÉCISIONS

99 – Je ne saurais dire [MENTION EXCLUSIVE]

## ACIA

8. D'après vous, dans quelle mesure votre entreprise connaît-elle les activités de l'Agence canadienne d'inspection des aliments? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 7, où 1 signifie que votre entreprise ne les connaît pas du tout et 7, qu'elle les connaît extrêmement bien. (*Question de suivi de l'ACIA*)

01 – Ne les connaît pas du tout **PASSER À Q10**

02 –

03 –

04 –

05 –

06 –

07 – Les connaît très bien

NON SUGGÉRÉ

99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

9. **[SI Q8=02-07 OU 99]** Et dans quelle mesure votre entreprise fait-elle confiance à l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour prendre les bonnes décisions? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 7, où 1 signifie que votre entreprise ne fait pas du tout confiance et 7, qu'elle fait totalement confiance à l'Agence. (*Question de suivi de l'ACIA*)

01 – Ne fait pas du tout confiance

02 –

03 –

04 –

05 –

06 –

07 – Fait totalement confiance

NON SUGGÉRÉ

99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

10. De quelle façon votre entreprise a-t-elle reçu de l'information de l'ACIA au cours de la dernière année?  
EXPLORER : Autre chose?

### **NE PAS LIRE LA LISTE. INSCRIRE TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.**

01 – Documents ou lettres par la poste

02 – Appels téléphoniques

03 – Courriels

04 – Avis sur le portail Mon ACIA

05 – Interactions personnelles avec un représentant de l'ACIA

06 – Site Web de l'ACIA

07 – Réseaux sociaux de l'ACIA

10 – Par l'entremise d'une association de l'industrie

11 – Autre (VEUILLEZ PRÉCISER)

98 – L'entreprise n'a reçu aucune information de l'ACIA au cours de la dernière année **PASSER À Q15**

99 – Je ne saurais dire

11. Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou satisfaite des communications que vous avez reçues de l'ACIA? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que vous n'en êtes pas du tout satisfait ou satisfaite et 10, que vous en êtes très satisfait ou satisfaite.

00 – Pas du tout satisfait ou satisfaite

01 –

02 –

03 –

04 –

05 –

06 –

07 –

08 –

09 – Non **PASSER À Q13**

10 – Très satisfait ou satisfaite **PASSER À Q13**

NON SUGGÉRÉ

99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre **PASSER À Q13**

12. **[SI Q11=00-08]** Pourquoi donnez-vous une note de **[chiffre de Q10]** sur 10 à l'ACIA pour ses communications avec vous? Autrement dit, comment l'ACIA pourrait-elle améliorer ses communications? **INSCRIRE MOT POUR MOT**

13. Diriez-vous que vous recevez des communications de l'ACIA...? **LIRE LA LISTE**

01 – Trop souvent

02 – Assez souvent

03 – Pas assez souvent

NON SUGGÉRÉ

99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

14. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec ces énoncés portant sur les communications de l'ACIA? **RÉPARTIR ALÉATOIREMENT**

a. Elles sont claires et faciles à comprendre

b. Elles sont utiles et donnent l'information dont j'ai besoin

**LIRE L'ÉCHELLE EN COMMENÇANT PAR « FORTEMENT EN DÉSACCORD »**

01 – Fortement en désaccord

02 – Plutôt en désaccord

03 – Plutôt en accord

04 – Fortement en accord

NON SUGGÉRÉ

99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

15. **POSER À TOUS** : À l'avenir, comment préféreriez-vous que l'ACIA vous transmette l'information dont vous avez besoin?

**NE PAS LIRE LA LISTE. INSCRIRE TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.**

- 01 – Poste
- 02 – Téléphone
- 03 – Courriel
- 04 – Avis sur le portail Mon ACIA
- 05 – Interactions personnelles avec un représentant de l'ACIA
- 06 – Site Web de l'ACIA
- 07 – Médias sociaux – EXPLORER POUR PRÉCISER (« Quel média social? »)
- 09 – Infolettre
- 10 – Par l'entremise d'une association de l'industrie
- 11 – Autre (VEUILLEZ PRÉCISER)
- 98 – Je ne veux pas que l'ACIA m'envoie des communications futures
- 99 – Je ne saurais dire

16. Avez-vous déjà entendu parler du portail Mon ACIA? [LIRE UNIQUEMENT POUR CLARIFIER] Le portail est un moyen électronique de gérer et suivre les demandes de services en ligne, y compris les certificats d'exportation et les autorisations comme les licences, les permis et les enregistrements.

- 01 – Oui
- 02 – Non **PASSER À Q19**
- 99 – Je ne saurais dire **PASSER À Q19**

17. [SI Q16=01] Avez-vous déjà utilisé le portail Mon ACIA ou y avez-vous créé votre compte?

- 01 – Oui
- 02 – Non **PASSER À Q19**
- 99 – Je ne saurais dire **PASSER À Q19**

18. [SI Q17=01] Comment évalueriez-vous votre expérience du portail Mon ACIA? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que le portail n'est pas du tout satisfaisant et 10, qu'il est très satisfaisant.

- 00 – Pas du tout satisfaisant
- 01 –
- 02 –
- 03 –
- 04 –
- 05 –
- 06 –
- 07 –
- 08 –
- 09 –
- 10 – Très satisfaisant
- NON SUGGÉRÉ
- 99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

19. L'ACIA planifie de passer d'un système de production de rapports sur papier à un système favorisant la production numérique ou électronique de rapports et d'inspection, aussi appelé services numériques en ligne par défaut. Pensez à la technologie utilisée dans votre ferme ou entreprise. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre niveau de préparation à ce changement? **LIRE LA LISTE**

- 01 – Vous n'êtes pas du tout prêt ou prête
- 02 – Vous commencez à utiliser des services numériques
- 03 – Vous avez mis en place un plan pour répondre aux exigences dans un avenir rapproché
- 04 – Vous êtes déjà prêt ou prête
- NON SUGGÉRÉ
- 99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

### Galle verruqueuse de la pomme de terre

#### DEMANDER AUX PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE SEULEMENT (Q2 code 111211)

20. Les prochaines questions portent sur la galle verruqueuse de la pomme de terre. Dans quelle mesure connaissez-vous bien la galle verruqueuse de la pomme de terre, ses causes et les moyens de s'en protéger? **LIRE**

- 01 – Ne connaît pas du tout le sujet
- 02 – Connait très peu le sujet
- 03 – Connait plutôt bien le sujet
- 04 – Connait très bien le sujet
- NON SUGGÉRÉ
- 99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

21. Avez-vous lu, vu ou entendu quoi que ce soit au sujet de la galle verruqueuse de la pomme de terre au cours de la dernière année?

- 01 – Oui
- 02 – Non
- 99 – Je ne saurais dire

#### SI Q20-01 (NE CONNAÎT PAS DU TOUT LE SUJET) ET Q21=02 (N'A RIEN ENTENDU), PASSER AUX CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE.

22. Dans quelle mesure les risques que présente la galle verruqueuse de la pomme de terre pour votre entreprise vous préoccupent-ils? **LIRE**

- 01 – Cela me préoccupe énormément
- 02 – Cela me préoccupe modérément
- 03 – Cela me préoccupe légèrement
- 04 – Cela ne me préoccupe pas du tout
- NON SUGGÉRÉ
- 99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

23. À votre connaissance, quel ordre de gouvernement est responsable de mettre en œuvre les mesures visant à réduire la propagation de la galle verruqueuse de la pomme de terre?

**NE PAS LIRE LA LISTE; INSCRIRE UNE SEULE RÉPONSE.**

- 01 – Gouvernement fédéral (gouvernement du Canada)
- 02 – Gouvernement provincial
- 03 – Gouvernements municipaux/locaux
- 99 – Je ne saurais dire

24. L'ACIA est la principale responsable de la protection des cultures agricoles au Canada contre les espèces envahissantes. Selon vous, dans quelle mesure la réaction de l'ACIA était-elle efficace lors de la découverte récente de la galle verruqueuse de la pomme de terre à l'Île-du-Prince-Édouard? **LIRE**

- 01 – Pas du tout efficace
- 02 – Pas très efficace
- 03 – Plutôt efficace
- 04 – Très efficace
- NON SUGGÉRÉ
- 99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

25. Selon vous, depuis la découverte de la galle verruqueuse à l'Île-du-Prince-Édouard, la réaction de l'ACIA...? **LIRE**

- 01 – S'est grandement améliorée
- 02 – S'est plutôt améliorée
- 03 – Est demeurée inchangée
- 04 – S'est détériorée
- NON SUGGÉRÉ
- 99 – Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

### Caractéristiques des entreprises

Aux fins de classification, j'ai encore deux questions au sujet de votre entreprise.

26. Depuis environ combien d'années votre entreprise exerce-t-elle ses activités?

**NE PAS LIRE LA LISTE; INSCRIRE UNE SEULE RÉPONSE.**

- 01 – Moins de 5 ans
- 02 – De 5 ans à moins de 10 ans
- 03 – De 10 ans à moins de 20 ans
- 04 – De 20 ans à moins de 30 ans
- 05 – Plus de 30 ans
- 99 – Je ne sais pas/Je refuse de répondre



27. Environ combien de personnes, y compris vous-même, travaillent dans votre entreprise, y compris les travailleurs saisonniers et travailleuses saisonnières?

**NE PAS LIRE LA LISTE, SAUF POUR CLARIFIER**

- 01 – Propriétaire unique/seulement moi
- 02 – De 2 à 9 employés
- 03 – De 10 à 49 employés
- 04 – De 50 à 99 employés
- 05 – De 100 à 499 employés
- 06 – De 500 à 999 employés
- 07 – De 1000 à 4999 employés
- 08 – Plus de 5000 employés
- 99 – Je ne sais pas/Je refuse de répondre

Voilà qui met fin au sondage. Au nom de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, nous vous remercions de votre participation à cette étude.

## Annexe E : Guide de discussion pour les entrevues individuelles

Environics Research Group

Janvier 2024

### Agence canadienne d'inspection des aliments

Recherche de 2024 sur l'opinion publique effectuée pour le secteur de la protection des végétaux

#### Entrevues qualitatives auprès des entreprises – Guide de discussion

*Vingt (20) entrevues individuelles par téléphone (30 à 45 minutes)*

Nom et titre :

Organisation :

Type :

\_\_\_\_ Semences de pommes de terre, Î.-P.-É. (quota = 5)

\_\_\_\_ Semences de pommes de terre, N.-B., Qc, Ont., 2 de l'Alb. (quota = 5)

\_\_\_\_ Pommes de terre de consommation/transformation, Î.-P.-É. (quota = 5)

\_\_\_\_ Pommes de terre de consommation/transformation, N.-B., Qc, Ont., Alb., Man. (quota = 5)

Province :

Date :

Intervieweur :

Numéro d'entrevue :

#### Introduction

Bonjour, mon nom est \_\_\_\_ et j'appelle de la part d'Environics afin de procéder à l'entrevue que nous avons planifiée.

Comme vous le savez, nous menons des entrevues auprès de producteurs et de transformateurs de pommes de terre pour le compte de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Nous vous invitons à faire part de votre opinion et de vos expériences.

L'entrevue vous prendra 30 à 45 minutes, selon vos réponses.

Celles-ci ne seront pas directement associées à votre nom ou à votre organisation.

Avez-vous des questions avant que nous commencions?

## Contexte et enjeux

28. Parlez-moi un peu de votre entreprise – sa nature, sa taille, nombre d'années d'activité, etc.

29. Quels sont les principaux problèmes ou défis que doit affronter votre entreprise ou secteur?

Explorer si non mentionné : Des préoccupations commerciales? Qu'en est-il des organismes nuisibles et des maladies?

- a. Si non mentionné, explorer les préoccupations relatives à la galle verruqueuse de la pomme de terre (précisément).

30. Note à l'animateur – Si la mention de la galle verruqueuse suscite une réaction vive ou émotive : « Je comprends qu'il s'agit d'un enjeu important. Je vais donc sauter quelques questions et vous demander tout de suite : **selon vous**, comment l'ACIA gère-t-elle le risque et que pourrait-elle faire de plus? »

- a. Quelles sont les difficultés avec lesquelles l'ACIA doit composer dans cet enjeu et dans ses efforts pour se montrer juste dans sa prise de décisions? La situation s'améliore-t-elle? Qu'est-ce qui fonctionne jusqu'à maintenant?

## Information et communications

31. Dans quelle mesure connaissez-vous le mandat de l'ACIA? Comment le décririez-vous?

Animateur, souligner si nécessaire : L'Agence canadienne d'inspection des aliments assure la salubrité des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux au Canada. Notamment, elle est déterminée à aider à contenir, à contrôler et à prévenir la propagation de la galle verruqueuse de la pomme de terre, qui est réglementée en vertu de la *Loi sur la protection des végétaux* et de son *Règlement*.

32. Pensez aux organismes nuisibles réglementés et aux autres problèmes de santé des végétaux; **où** vous renseignez-vous sur ces sujets? Qu'en est-il de la galle verruqueuse de la pomme de terre, en particulier?

Explorer : Qu'en est-il des sites Web? Lesquels?

Et d'autres sources (p. ex., médias sociaux, médias en général, autres personnes, bouche-à-oreille, affiches ou dépliants dans des commerces locaux)?

33. Vous tournez-vous vers des organisations, des associations ou des groupes pour obtenir de l'information (p. ex., P.E.I. Potato Board, Canadian Potato Council, gouvernement de l'Î.-P.-É., Fédération canadienne de l'entreprise indépendante/FCEI, Autres sources)?

34. Consultez-vous des documents ou du personnel de l'ACIA? Lesquels, précisément? À quelle fréquence?

Avez-vous consulté le site Web de l'ACIA de manière générale ou plus précisément pour vous renseigner sur les organismes nuisibles, y compris la galle verruqueuse? À quelle fréquence? Veuillez décrire votre expérience. Avez-vous trouvé ce que vous cherchiez?

Êtes-vous inscrit ou inscrite à une liste d'envoi par courriel de l'ACIA (également appelée *Listserv*)? Si oui, que pensez-vous des courriels de l'Agence? Sont-ils informatifs?

35. À laquelle de ces sources d'information faites-vous le plus confiance? Explorer le groupe et la voie de communication.

### Galle verruqueuse de la pomme de terre

36. Vos connaissances sur la galle verruqueuse ont-elles augmenté dans les dernières années, à votre avis? Si oui, à quoi attribuez-vous cela?

37. Pensez à la galle verruqueuse de la pomme de terre; que pensez-vous de la façon dont l'ACIA a **initialement** géré la situation?

38. Dans quelle mesure l'ACIA fait-elle un bon travail **maintenant** (récemment) pour communiquer l'information aux agriculteurs, producteurs et transformateurs de pommes de terre comme vous? Inscrire l'évaluation : Excellent, bon, acceptable, mauvais? Pourquoi?

Explorer : L'information est-elle pertinente pour votre entreprise?

39. Quels documents, numériques ou autre, avez-vous reçus de l'ACIA? Explorer au besoin : Des documents qui portaient sur la galle verruqueuse?

- a. Avez-vous entendu le terme « documents de gestion du risque » (également appelés *DGR*)?
- b. Avez-vous déjà reçu une demande de commentaires ou une invitation en ce sens de l'ACIA au sujet de la galle verruqueuse de la pomme de terre?
- c. Avez-vous formulé des commentaires à l'ACIA? Si oui, comment s'est déroulé ce processus?
- d. Selon vous, qu'est-ce que l'ACIA devrait mieux comprendre de votre situation, s'il y a lieu?
- e. Idéalement, comment aimeriez-vous recevoir de l'information de l'ACIA et lui transmettre des renseignements et vos questions au sujet de la galle verruqueuse et d'autres questions réglementaires?

40. Y a-t-il des éléments qui vous convaincraient ou vous rendraient plus susceptible de participer à une discussion avec l'Agence sur les questions de gestion des risques?

41. Parlez-moi de vos interactions récentes avec l'ACIA. Certaines installations interagissent avec l'ACIA au quotidien. Est-ce votre cas? À quelle fréquence interagissez-vous avec l'ACIA? Explorer : Quelles en sont les conséquences ou les répercussions sur votre entreprise?

### Regard vers l'avenir

Nous souhaitons faire le point sur quelques outils de communication envisagés, plus particulièrement un outil visant à informer les travailleurs agricoles des risques d'organismes nuisibles réglementés.

42. D'après vous, où et comment pourrait-on transmettre aux travailleurs agricoles des messages sur les organismes nuisibles ou les maladies (p. ex., la galle verruqueuse de la pomme de terre)?
43. L'une des idées envisagées par l'Agence est la création d'une affiche présentant des images de la galle verruqueuse et demandant au lecteur d'en reconnaître les signes et de signaler les cas présumés. Un site Web et un code QR permettraient d'accéder à plus d'information.

Explorer :

- a. Quelles sont vos impressions générales sur l'efficacité d'une telle affiche?
  - b. Que pensez-vous de l'idée de montrer plusieurs images? Considérez-vous que la galle verruqueuse de la pomme de terre est difficile à identifier?
  - c. Quel serait le meilleur endroit où installer ces affiches?
  - d. D'autres réflexions?
44. Avez-vous d'autres recommandations à faire à l'ACIA sur la façon de promouvoir et d'encourager la conformité aux règlements et exigences en matière de végétaux auprès des producteurs de pommes de terre comme vous?
45. Aimerez-vous ajouter quelque chose? Y a-t-il autre chose dont vous auriez souhaité discuter et que nous n'avons pas abordé dans cette entrevue?

Au nom de l'ACIA, je vous remercie de votre temps. Un rapport résumant les résultats de cette enquête sera disponible sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada au cours des prochains mois.

## Annexe F : Questionnaire du sondage auprès de la population générale

Environics Research Group

Février 2024

### Agence canadienne d'inspection des aliments

Recherche de 2024 sur l'opinion publique effectuée pour le secteur de la protection des végétaux  
Connaissance de l'ACIA et des problèmes des végétaux – sondage en ligne auprès de la population générale  
**Questionnaire**

---

---

#### INTRODUCTION – SONDAGE EN LIGNE

Welcome and thank you for your interest in our questionnaire/Bienvenue et merci de l'intérêt que vous portez à ce questionnaire.

Please select your preferred language for completing the survey./Veuillez choisir la langue dans laquelle vous souhaitez répondre au sondage.

01 – English/Anglais

02 – Français/French

Bienvenue à ce sondage mené par Environics Research, une société de recherche indépendante, pour le compte du gouvernement du Canada. L'objectif de cette recherche est d'aider le gouvernement du Canada à comprendre les perceptions des Canadiens et Canadiennes concernant la sécurité et la protection des végétaux au pays.

Sachez que nous ne faisons pas de vente ni de sollicitation pour quoi que ce soit. Votre participation au sondage est volontaire, et vos réponses demeureront entièrement confidentielles et anonymes et seront administrées conformément aux exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, de la *Loi sur l'accès à l'information* et de toute autre loi pertinente. Le sondage vous prendra environ 10 minutes.

Ce sondage est enregistré auprès du Service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC), afin de vous permettre d'en vérifier la légitimité. Si vous souhaitez connaître les détails de cette recherche, veuillez vous rendre sur le site Web du CRIC, à l'adresse [www.canadianresearchinsightscouncil.ca/?lang=fr](http://www.canadianresearchinsightscouncil.ca/?lang=fr). Pour en vérifier la légitimité, veuillez entrer le code du projet, **20240307-EN191**.

Merci à l'avance de votre participation.

---

#### QUESTIONNAIRE DE RECRUTEMENT

1A. Veuillez indiquer votre année de naissance.

[MENU DÉROULANT DE 1900 À 2021] **SI 2006-2021, REMERCIER ET TERMINER**

99 – Je préfère ne pas répondre

**POSER Q1B SEULEMENT SI Q1A = 99 :**

1B. Pourriez-vous nous indiquer auquel des groupes d'âge suivants vous appartenez?

- 01 – Moins de 18 ans – **REMERCIER ET TERMINER**
- 02 – De 18 à 24 ans
- 03 – De 25 à 34 ans
- 04 – De 35 à 44 ans
- 05 – De 45 à 54 ans
- 06 – De 55 à 64 ans
- 07 – 65 ans et plus
- 99 – Je préfère ne pas répondre – **REMERCIER ET TERMINER**

2. Laquelle des options suivantes décrit le mieux votre identité de genre?

**[AFFICHER LE TEXTE]** *Par « genre », nous entendons votre genre actuel, lequel peut différer du sexe qui vous a été assigné à la naissance et qui est inscrit sur les documents juridiques vous concernant.*

**CHOIX UNIQUE**

- 01 – Homme
- 02 – Femme
- 03 – Identité non binaire (veuillez préciser – réponse facultative) : \_\_\_\_\_
- 99 – Je préfère ne pas répondre

3. Dans quelle province ou quel territoire demeurez-vous?

**MENU DÉROULANT – VEUILLEZ SÉLECTIONNER UNE SEULE RÉPONSE**

- 01 – Colombie-Britannique
- 02 – Alberta
- 03 – Saskatchewan
- 04 – Manitoba
- 05 – Ontario
- 06 – Québec
- 07 – Terre-Neuve-et-Labrador
- 08 – Île-du-Prince-Édouard
- 09 – Nouvelle-Écosse
- 10 – Nouveau-Brunswick
- 11 – Territoires du Nord-Ouest
- 12 – Yukon
- 13 – Nunavut

4. Lesquels des énoncés suivants vous décrivent au moins un peu? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

#### SÉLECTION MULTIPLE

- 01 – Gastronomes
- 02 – Campeur ou campeuse
- 03 – Adepte des séjours en chalet
- 04 – Agriculteur amateur ou agricultrice amatrice
- 05 – Jardinier ou jardinière
- 06 – Passionné ou passionnée de la nature
- 07 – Randonneur ou randonneuse
- 08 – Passionné ou passionnée de plein air
- 09 – Agriculteur ou agricultrice
- 10 – Propriétaire d'animal de compagnie
- 11 – Propriétaire d'une petite volée d'oiseaux
- 12 – Ami ou amie des animaux
- 13 – Passionné ou passionnée de voyages
- 14 – Touriste hivernant (migration au sud pour l'hiver)
- 15 – Biologiste ou écologiste en herbe
- 98 – Aucune de ces réponses

## Questionnaire principal

### A. Connaissance de l'ACIA

5. Lorsque vous pensez à des organismes canadiens qui se consacrent à la sauvegarde et à la protection de la **santé des végétaux**, lesquels vous viennent à l'esprit? Veuillez inscrire un seul organisme par zone de texte et jusqu'à trois organismes.

QUESTION OUVERTE → FOURNIR TROIS ZONES DE TEXTE ET ENREGISTRER L'ORDRE DANS LEQUEL LES NOMS SONT MENTIONNÉS.

**[LAISSER LE RÉPONDANT POURSUIVRE DÈS QU'AU MOINS UNE ZONE DE TEXTE EST REMPLIE.]**

6. Dans quelle mesure estimez-vous connaître les activités de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)?

- 01 – Je ne les connais pas du tout **[PASSER À LA SECTION « SANTÉ DES VÉGÉTAUX » Q12]**
- 02
- 03
- 04
- 05
- 06
- 07 – Je les connais très bien

7. Avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose récemment au sujet de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)?

- 01 – Oui



- 02 – Non **[PASSER À Q9]**  
 03 – Je ne saurais dire **[PASSER À Q9]**

8. **[POSER SI Q7 = OUI]** Où avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose au sujet de l'ACIA? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

#### SÉLECTION MULTIPLE

- 01 – Bouche-à-oreille (amis, famille, etc.)  
 02 – Babillards ou affiches dans des lieux publics  
 03 – Médias sociaux (à l'exception des médias sociaux de l'ACIA) **[SI SÉLECTIONNÉ, POSER Q8B]**  
 04 – Assistant virtuel (p. ex., Alexa, Siri, Assistant Google)  
 05 – Médias traditionnels (journaux, télévision, radio)  
 06 – Internet (y compris les sites de nouvelles en ligne, mais pas les médias sociaux)  
 07 – Site Web ou médias sociaux de l'ACIA, ou communication directe avec l'ACIA  
  
 99 – Je ne saurais dire **[RÉPONSE UNIQUE]**

8B. **[POSER SI Q8 = 03]** Sur quels canaux de médias sociaux (à l'exception de ceux de l'ACIA) avez-vous vu, lu ou entendu quelque chose au sujet de l'ACIA? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

#### SÉLECTION MULTIPLE

- 01 – Facebook  
 02 – Instagram  
 03 – X (anciennement Twitter)  
 04 – Tik Tok  
 05 – YouTube  
 06 – Reddit  
  
 a) – Autres médias sociaux  
  
 99 – Je ne saurais dire **[RÉPONSE UNIQUE]**

9. L'un des énoncés suivants s'applique-t-il à vous?

#### GRILLE – RÉPARTIR ALÉATOIREMENT

- 01 – Oui  
 99 – Non  
 99 – Je ne saurais dire

- a) Je suis l'ACIA sur une plateforme de médias sociaux  
 b) J'ai visité le site Web de l'ACIA  
 c) J'ai joint l'ACIA par téléphone  
 d) J'ai joint l'ACIA par courriel ou sur son site Web  
 e) J'ai lu des articles ou regardé des vidéos de l'ACIA  
 f) J'ai eu des échanges en personne avec un employé de l'ACIA

- g) Un ami ou un membre de ma famille travaille à l'ACIA
10. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants relatifs à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)?

**RÉPARTIR ALÉATOIREMENT LA LISTE – CARROUSEL**

01 – Totalement en désaccord

02

03

04

05

06

07 – Totalement en accord

99 – Je ne saurais dire

- a) L'ACIA veille à l'intérêt supérieur des Canadiens et Canadiennes.
- b) Toutes les entreprises sont traitées de façon équitable par l'ACIA.
- c) Je comprends le rôle que joue l'ACIA.
- d) Il est facile d'obtenir de l'information sur la sécurité des aliments, des plantes ou des animaux auprès de l'ACIA.
- e) À titre d'organisme de réglementation basé sur des données probantes, l'ACIA est crédible lorsqu'elle émet un avis.
- f) Les activités d'application de la loi de l'ACIA sont suffisamment robustes pour encourager les entreprises à se conformer aux règlements.

**POSER Q11 SEULEMENT SI Q6 = 05, 06 ou 07 :**

11. Parmi les mots ci-dessous, veuillez sélectionner ceux qui décrivent le mieux l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

**PRÉSENTER EN GRILLE – SÉLECTION MULTIPLE**

- 01 – Efficace
- 02 – Transparente
- 03 – Innovatrice
- 04 – Informatrice
- 05 – Scientifique
- 06 – Juste
- 07 – Dévouée
- 08 – Cohérente
- 09 – Fiable
- 10 – Réceptive
- 11 – Respectueuse
- 12 – Collaborative
- 13 – Punitif
- 14 – Attentionnée
- 15 – Cheffe de file mondiale
- 16 – Axée sur le service
- 99 – Aucune de ces réponses

## B. Questions relatives à la santé des végétaux

### Performance de l'ACIA en matière de protection de la santé des végétaux

12. Selon vous, dans quelle mesure l'Agence canadienne d'inspection des aliments parvient-elle à protéger la santé des végétaux (réglementation sur les insectes envahissants, les plantes envahissantes et autres phytoravageurs)?

- 01 – Elle n'y parvient pas
- 02
- 03
- 04
- 05
- 06
- 07 – Elle y parvient bien

13. Avez-vous vu, lu ou entendu quelque chose récemment au sujet des problèmes de santé des végétaux suivants?

#### RÉPARTIR ALÉATOIREMENT – PRÉSENTER EN GRILLE

- 01 – Oui
- 02 – Non
- 99 – Je ne saurais dire

- a) Galle verruqueuse de la pomme de terre **[SI Q13A = 01, POSER Q19-22]**
- b) Scarabée japonais **[SI Q13B = 01, POSER Q23-24]**
- c) Fulgore tacheté **[SI Q13C = 01, POSER Q25-26]**
- d) Agrile du frêne
- e) Spongieuse
- f) Pyrale du buis
- g) Flétrissement du chêne
- h) Puceron lanigère de la pruche
- i) Longicorne asiatique

14. D'après vos souvenirs, où avez-vous vu, lu ou entendu parler de ce qui suit : [INSÉRER Q13 – SI PLUSIEURS, SÉLECTIONNER UNE RÉPONSE AU HASARD]? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

#### SÉLECTION MULTIPLE

- 01 – Télévision
- 02 – Radio
- 03 – Médias sociaux **[SI SÉLECTIONNÉ, POSER Q13B]**
- 04 – Site Web du gouvernement
- 05 – Autres sites Web (veuillez préciser, maximum de trois sites Web) : \_\_\_\_ **[PRÉSENTER 3 ZONES DE TEXTE – LE RÉPONDANT DOIT EN REMPLIR AU MOINS UNE.]**
- 06 – Journaux (y compris en ligne)
- 98 – Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_ **[UNE SEULE ZONE DE TEXTE – RÉPONSE OUVERTE]**
- 99 – Je ne saurais dire

**POSER SEULEMENT SI Q14 = 03 :**

14B. Sur quelles plateformes de médias sociaux y avait-il de l'information sur ce qui suit : [INSÉRER Q13 – SI PLUSIEURS, SÉLECTIONNER UNE RÉPONSE AU HASARD]? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

**SÉLECTION MULTIPLE**

- 01 – Facebook
- 02 – Instagram
- 03 – X (anciennement Twitter)
- 04 – Tik Tok
- 05 – YouTube
- 06 – Reddit
- 07 – Autre plateforme de médias sociaux

15. Dans quelle mesure estimez-vous connaître les activités qui peuvent prévenir ou causer la propagation d'espèces envahissantes qui affectent les végétaux?

- 01 – Je les connais très bien
- 02 – Je les connais plutôt bien
- 03 – Je ne les connais pas très bien
- 04 – Je ne les connais pas du tout

16. Avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose récemment à propos des substances « per- et polyfluoroalkyles », aussi appelées SPFA?

- 01 – Oui
- 02 – Non **PASSER À Q18**
- 99 – Je ne saurais dire **PASSER À Q18**

17. **[POSER SEULEMENT SI Q16 = 01]** Dans quelle mesure les risques environnementaux que présentent les SPFA vous préoccupent-ils?

- 01 – Cela me préoccupe énormément
- 02 – Cela me préoccupe modérément
- 03 – Cela me préoccupe légèrement
- 04 – Cela ne me préoccupe pas du tout
- 99 – Je ne saurais dire

18. Avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose récemment au sujet de l'approche « Une seule santé »?

- 01 – Oui
- 02 – Non
- 99 – Je ne saurais dire

GALLE VERRUQUEUSE DE LA POMME DE TERRE [POSER SEULEMENT SI Q13A = 01]

**[AFFICHER LE TEXTE]** La galle verruqueuse de la pomme de terre est une maladie des plantes causée par un champignon présent dans le sol. Elle ne présente aucun risque pour la santé des humains ou des animaux, mais elle diminue le rendement des cultures et déforme les pommes de terre.

19. Dans quelle mesure connaissez-vous la galle verruqueuse de la pomme de terre?

- 01 – Je ne la connais pas du tout
- 02 – Je ne la connais pas très bien
- 03 – Je la connais plutôt bien
- 04 – Je la connais très bien
- 99 – Je ne saurais dire

20. Dans quelle mesure les économiques risques que présente la galle verruqueuse de la pomme de terre vous préoccupent-ils?

- 01 – Cela me préoccupe énormément
- 02 – Cela me préoccupe modérément
- 03 – Cela me préoccupe légèrement
- 04 – Cela ne me préoccupe pas du tout
- 99 – Je ne saurais dire

21. À votre connaissance, quel ordre de gouvernement est responsable de mettre en œuvre les mesures visant à réduire la propagation de la galle verruqueuse de la pomme de terre?

**RÉPARTIR ALÉATOIREMENT 01-03 – CHOIX UNIQUE**

- 01 – Gouvernement fédéral (gouvernement du Canada)
- 02 – Gouvernement provincial
- 03 – Gouvernements municipaux/locaux
- 99 – Je ne saurais dire

22. L'ACIA est la principale responsable de la protection des cultures agricoles au Canada contre les espèces envahissantes. Selon vous, dans quelle mesure la réaction de l'ACIA était-elle efficace lors de la découverte récente de la galle verruqueuse de la pomme de terre à l'Île-du-Prince-Édouard?

- 01 – Pas du tout efficace
- 02 – Pas très efficace
- 03 – Plutôt efficace
- 04 – Très efficace
- 99 – Je ne saurais dire

**SCARABÉE JAPONAIS** [POSER SEULEMENT SI Q13B = 01]

**[AFFICHER LE TEXTE]** La larve du scarabée japonais endommage les racines des plantes comme le gazon, les arbustes et les cultures maraîchères. Le scarabée japonais adulte se nourrit de plus de 300 espèces végétales, y compris les plantes décoratives ou ornementales, le matériel de pépinière, les plantes potagères et les cultures agricoles.

23. Dans quelle mesure connaissez-vous le scarabée japonais?

- 01 – Je ne le connais pas du tout
- 02 – Je ne le connais pas très bien
- 03 – Je le connais plutôt bien
- 04 – Je le connais très bien
- 99 – Je ne saurais dire

24. Dans quelle mesure les risques de dommages aux espaces verts et aux productions agricoles que présente le scarabée japonais vous préoccupent-ils?

- 01 – Cela me préoccupe énormément
- 02 – Cela me préoccupe modérément
- 03 – Cela me préoccupe légèrement
- 04 – Cela ne me préoccupe pas du tout
- 99 – Je ne saurais dire

**FULGORE TACHETÉ** [POSER SEULEMENT SI Q13C = 01]

**[AFFICHER LE TEXTE]** Le fulgore tacheté se nourrit de plus d'une centaine d'espèces d'arbres et de plantes. Il n'a jamais été observé au Canada, mais il représente une menace importante pour les industries du raisin, des arbres fruitiers, du vin et des pépinières ornementales.

25. Dans quelle mesure connaissez-vous le fulgore tacheté?

- 01 – Je ne le connais pas du tout
- 02 – Je ne le connais pas très bien
- 03 – Je le connais plutôt bien
- 04 – Je le connais très bien
- 99 – Je ne saurais dire

26. Dans quelle mesure les risques que présente le fulgore tacheté vous préoccupent-ils?

**GRILLE – RÉPARTIR ALÉATOIREMENT**

- a. Le risque économique
- b. Le risque environnemental

- 01 – Cela me préoccupe énormément
- 02 – Cela me préoccupe modérément
- 03 – Cela me préoccupe légèrement
- 04 – Cela ne me préoccupe pas du tout
- 99 – Je ne saurais dire

**QUESTIONS SUR LES RISQUES LIÉS AUX VÉGÉTAUX [POSER À TOUS]**

27. Utilisez-vous du bois de chauffage pour quelle raison que ce soit (p. ex., chauffage, camping, loisirs), au moins à l'occasion?

- 01 – Oui
- 02 – Non **PASSER À Q29**
- 99 – Je ne saurais dire **PASSER À Q29**

28. **[POSER SI Q27 = 01]** Saviez-vous que déplacer du bois de chauffage non traité d'un terrain de camping ou d'un chalet peut propager des espèces envahissantes?

- 01 – Oui
- 02 – Non
- 99 – Je ne saurais dire

29. **[POSER À TOUS]** Dans quelle mesure le risque environnemental que présente le déplacement de bois de chauffage provenant zones où il y a des organismes nuisibles (comme l'agrile du frêne) vous préoccupe-t-il?

- 01 – Cela me préoccupe énormément
- 02 – Cela me préoccupe modérément
- 03 – Cela me préoccupe légèrement
- 04 – Cela ne me préoccupe pas du tout
- 99 – Je ne saurais dire

**RECHERCHE D'INFORMATION [POSER À TOUS]**

30. À quelle fréquence recherchez-vous de l'information sur la santé des végétaux?

- 01 – Quotidiennement
- 02 – Hebdomadairement
- 03 – Mensuellement
- 04 – Trimestriellement
- 05 – Annuellement
- 06 – Moins souvent
- 99 – Je ne saurais dire



31. Vers quelles sources d'informations sur la santé des végétaux vous tournez-vous principalement? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

#### SÉLECTION MULTIPLE

- 01 – Internet/site Web
- 02 – Recherches sur Google
- 03 – Médias sociaux **[POSER Q31B]**
- 04 – Médias (télévision, journaux, magazines)
- 05 – Agence canadienne d'inspection des aliments/ACIA
- 06 – Gouvernement du Canada
- 07 – Gouvernement provincial
- 08 – Association de l'industrie
- 09 – Amis/voisins/réseau
- 98 – Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_

31B. **[POSER SEULEMENT SI Q31 = 03]** Quels canaux de médias sociaux consultez-vous principalement pour obtenir de l'information sur la santé des végétaux?

- 01 – Facebook
- 02 – Instagram
- 03 – X (anciennement Twitter)
- 04 – Tik Tok
- 05 – YouTube
- 06 – Reddit
- 07 – Autre plateforme de médias sociaux

32. Avez-vous déjà signalé la présence d'une espèce envahissante à l'ACIA?

- 01 – Oui
- 02 – Non, mais je sais où le faire **PASSER À Q34**
- 03 – Non, et je ne sais pas où le faire **PASSER À Q34**
- 99 – Je ne saurais dire **PASSER À Q34**

33. **[POSER SI Q32 = 01]** Comment évalueriez-vous votre expérience globale de signalement de la présence d'une espèce envahissante à l'ACIA?

- 01 – Très difficile
- 02 – Plutôt difficile
- 03 – Plutôt facile
- 04 – Très facile

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

34. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint?

### CHOIX UNIQUE

- 01 – Études secondaires en partie, ou équivalent
- 02 – Diplôme d'études secondaires ou équivalent
- 03 – Apprentissage enregistré ou autre certificat ou diplôme d'une école de métiers
- 04 – Diplôme d'études collégiales ou préuniversitaires, ou certificat ou diplôme non universitaire
- 05 – Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
- 06 – Baccalauréat
- 07 – Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
- 99 – Je préfère ne pas répondre

35. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

### SÉLECTION MULTIPLE

- 01 – Anglais
- 02 – Français
- 03 – Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_
- 04 – Je préfère ne pas répondre

36. Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux au revenu annuel total, avant impôts, de tous les membres de votre ménage (toutes sources confondues) l'année dernière?

- 01 – Moins de 20 000 \$
- 02 – De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$
- 03 – De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$
- 04 – De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$
- 05 – De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$
- 06 – De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$
- 07 – 150 000 \$ et plus
- 08 – Je préfère ne pas répondre

37. Vous considérez-vous comme une personne autochtone?

**[AFFICHER LE TEXTE]** Une personne autochtone est une personne membre des Premières Nations, métisse ou inuite. Les membres des Premières Nations (Indien de l'Amérique du Nord) comprennent les personnes avec ou sans statut officiel.

- 01 – Oui **[POSER Q38]**
- 02 – Non **[PASSER À Q39]**
  
- 99 – Je préfère ne pas répondre **[PASSER À Q39]**

38. Vous avez indiqué être une personne autochtone. Si vous souhaitez donner des détails supplémentaires, veuillez préciser le groupe auquel vous appartenez.

01 – Premières Nations (Indien de l'Amérique du Nord)

02 – Métis

03 – Inuit

98 – Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_

99 – Je préfère ne pas répondre

39. Êtes-vous membre d'une minorité visible?

**[AFFICHER LE TEXTE]** *Un membre d'une minorité visible au Canada est une personne (autre qu'une personne autochtone) qui est d'origine ou d'apparence non blanche, quel que soit son lieu de naissance. Par exemple : Personnes noires, chinoises, philippines, japonaises, coréennes, asiatiques du Sud ou du Sud-Est, indiennes de l'Est, non blanches asiatiques de l'Ouest, nord-africaines ou arabes, non blanches latino-américaines, d'origines mixtes (dont l'un des parents est membre d'une des minorités visibles dans cette liste), ou toute autre minorité visible.*

01 – Oui

**[POSER Q40]**

02 – Non

**[PASSER À Q41]**

99 – Je préfère ne pas répondre

40. **[POSER SEULEMENT SI Q39 = 01]** Vous avez indiqué être membre d'une minorité visible. Si vous souhaitez donner des détails supplémentaires, veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent. Êtes-vous une personne...?

#### SÉLECTION MULTIPLE

01 – Noire

02 – Chinoise

03 – Philippine

04 – Japonaise

05 – Coréenne

06 – Asiatique du Sud ou indienne de l'Est (y compris : indienne de l'Inde, bangladaise, pakistanaise, indienne orientale de la Guyane, de Trinidad ou d'Afrique de l'Est, etc.)

07 – Asiatique du Sud-Est (y compris : birmane, cambodgienne, laotienne, thaïlandaise, vietnamienne, etc.)

08 – Non blanche asiatique de l'Ouest, nord-africaine ou arabe (y compris : égyptienne, libyenne, libanaise, iranienne, etc.)

09 – Non blanche latino-américaine (y compris : membre des peuples autochtones d'Amérique centrale et du Sud)

10 – D'origines mixtes (dont un des parents est membre d'une minorité visible)

11 – Autre minorité visible (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_

99 – Je préfère ne pas répondre **[RÉPONSE UNIQUE]**

41. Veuillez inscrire les trois premiers caractères de votre code postal : \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ **[PERMETTRE L'ENTRÉE DE 3 CARACTÈRES]**

**[CODER COMME RURAL ET URBAIN]**

99 – Je préfère ne pas répondre

**[AFFICHER LE TEXTE] Merci d'avoir répondu à notre sondage.** SONDAGE EN LIGNE :

ANGLAIS/FRANÇAIS – DERNIÈRE PAGE – MESSAGE PRÉSENTÉ AUX RÉPONDANTS

**[MONTRER À TOUS LES RÉPONDANTS QUI NE SONT PAS ADMISSIBLES]** Nous sommes désolés. Vous ne répondez pas aux critères de participation de ce sondage. Nous vous remercions sincèrement de nous avoir accordé ce temps, et nous vous sommes reconnaissants de votre collaboration et de votre participation soutenue à nos sondages en ligne.

**[À TOUS LES RÉPONDANTS QUI CORRESPONDENT À UN QUOTA DÉJÀ ATTEINT]** Malheureusement, le quota a été atteint pour votre profil démographique ou votre région. Nous vous remercions sincèrement de nous avoir accordé ce temps, et nous vous sommes reconnaissants de votre collaboration et de votre participation soutenue à nos sondages en ligne.